COMMUNICATION FINANCIÈRE

ACTIVITÉ & RÉSULTATS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

PAGE 02 - 03 : CHIFFRES CLÉS

PAGE 06 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC
CHIFFRES CLÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

Le 28 Février 2019, le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 31 Décembre 2018. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 26 Mars 2019.

Durant l'exercice 2018, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a consolidé ses acquis dans l'accompagnement de l'agriculture et de l'agro-industrie tout en multipliant les actions lui permettant d'atteindre des performances dépassant pour la première fois des seuils symboliques : le franchissement des 100 Milliards de Dirhams en total bilan, des 80 Milliards de Dirhams aussi bien en termes de crédits distribués que d'épargne collectée, des 4 Milliards de Dirhams pour le PNB consolidé et des 600 Millions de Dirhams pour le Résultat Net Consolidé.

Total Bilan + 10 %
(En Milliards MAD)

Décembre 2018	107
Décembre 2017	97

Crédits distribués + 7 %
(En Milliards MAD)

Décembre 2018	80
Décembre 2017	74

Epargne collectée + 7 %
(En Milliards MAD)

Décembre 2018	82
Décembre 2017	77

Produit Net Bancaire
(En Milliards MAD)

Décembre 2018	3,97
Décembre 2017	3,93

Résultat Net Consolidé + 5 %
(En Millions MAD)

Décembre 2018	621
Décembre 2017	592

Résultat Net Part du Groupe + 9 %
(En Millions MAD)

Décembre 2018	626
Décembre 2017	575

Fonds Propres Consolidés + 7 %
(En Milliards MAD)

Décembre 2018	10,6
Décembre 2017	9,9

Points de vente

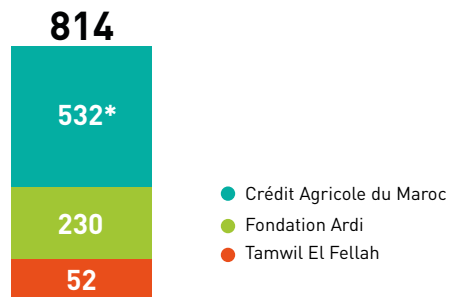

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA PERFORMANCE

Fort de la réussite de sa stratégie commerciale, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche pour la première fois de son parcours un total bilan surpassant le seuil des 100 Milliards de Dirhams, marquant ainsi une progression de 10% comparativement au 31 Décembre 2017 où il s'établissait à 97 Milliards de Dirhams.

UNE DYNAMIQUE DE FINANCEMENT SOUTENUE

Grâce à une amélioration continue de la qualité de ses services et l'élargissement de son offre, le Groupe Crédit Agricole du Maroc perpétue son engagement en faveur du développement économique en accordant une attention toute particulière aux agriculteurs, aux agro-industriels et au monde rural.

À fin Décembre 2018, les crédits accordés à la clientèle du Groupe Crédit Agricole du Maroc sont en progression de 7% par rapport à fin Décembre 2017, franchissant pour la première fois la barre des 80 Milliards de Dirhams.

DIVERSIFICATION DE L'EPARGNE MOBILISEE

Avec une progression de 7%, la collecte globale des ressources de la clientèle du GCAM dépasse la barre des 80 Milliards de Dirhams en atteignant pour la première fois 82 Milliards de Dirhams au terme de l'exercice 2018, contre 77 Milliards de Dirhams à fin Décembre 2017.

Cette performance est tirée par une stratégie commerciale axée sur la diversification de la collecte des ressources de la clientèle en privilégiant celles à vue qui se sont d'ailleurs appréciées de 5% durant la période analysée avec un encours s'affichant désormais à 37,6 Milliards de Dirhams.

Par ailleurs, il est à noter que l'encours des dépôts à terme a baissé de 7% durant les trois derniers exercices. La clientèle traditionnelle du Crédit Agricole du Maroc (les agriculteurs) étant peu épargnante, l'optimisation des ressources clientèle réalisée au cours des trois dernières années est une performance notable.

LE PRODUIT NET BANCAIRE TIRE PROFIT DE LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Au 31 Décembre 2018, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc frôle les 4 Milliards de Dirhams, soit une variation de +42 Millions de Dirhams comparativement à fin Décembre 2017.

Le maintien du niveau du PNB du Groupe est principalement dû à une nette amélioration de la Marge d'intérêt (+22%), compensant ainsi la baisse du PNB de l'activité de marché.

Cette performance est due à l'effet conjugué de la réussite de la politique de dynamisation commerciale en termes de distribution de crédits et de la maîtrise des charges d'intérêt via la baisse du taux moyen de rémunération des Dépôts.

En progression de 3%, la Marge sur commissions est quant à elle portée par les performances réalisées en matière de recrutement de la clientèle.

AMELIORATION DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE

Avec 621 Millions de dirhams (+5%), le Groupe Crédit du Maroc clôture l'exercice 2018 avec un Résultat Net Consolidé dépassant pour la première fois le palier des 600 Millions de Dirhams.

Le Résultat Net Part du Groupe quant à lui augmente de 9% en s'établissant à 626 Millions de Dirhams, principalement dû au Résultat dégagé par la Banque du Groupe (372 Millions de Dirhams).

RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE

Rigoureux en matière de respect des exigences réglementaires, et ce malgré les contraintes de la mission du service public, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a augmenté ses fonds propres réglementaires de 7% au cours de l'exercice 2018, atteignant ainsi 10,6 Milliards de Dirhams contre 9,9 Milliards de Dirhams à fin Décembre 2017, et ce malgré l'application de la nouvelle norme IFRS 9 entrée en vigueur à partir du 1er Janvier 2018. Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole du Maroc envisage un plan d'actions spécifique pour le renforcement de son Tier One.

UNE MEILLEURE COUVERTURE DU RISQUE

Au terme de l'exercice 2018, en s'affichant à 1 Milliard de Dirhams au niveau des comptes sociaux, soit 1,4% de l'encours sain des crédits à la clientèle, les provisions pour risques généraux du Crédit Agricole du Maroc marquent une évolution de +11% comparativement au 31 Décembre 2017. Ainsi, en consolidant sa politique de provisionnement, la Banque s'immunise contre certains risques sectoriels.

Dans le même sillage, le CAM a porté son taux de couverture des créances en souffrance à 72%, contre 69% au terme de l'exercice précédent.

PERSPECTIVES DU GROUPE

A mi-parcours de son Plan Stratégique AFAK 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc peut se féliciter de l'atteinte des objectifs intermédiaires qu'il s'est fixés.

En effet, conscient de l'enjeu de la diversification de ses sources de PNB, le Groupe conduit sa stratégie de développement en mettant l'accent sur les relais de croissances alliant le couple sécurité et rentabilité.

Groupe Credit Agricole du Maroc

UN ENGAGEMENT DURABLE

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC
CHIFFRES CLÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

MISSION DE SERVICE PUBLIC

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN MAROC VERT

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc accompagne le Plan Maroc Vert depuis son lancement et a débloqué pour cela 55 Milliards de Dirhams sur les dix dernières années.

En effet, le Groupe a financé les projets initiés dans le cadre du Plan Maroc Vert en mobilisant une enveloppe de 25 Milliards de dirhams pour la période 2009-2013 à travers ses 3 canaux de financement (Crédit Agricole du Maroc, TAMWIL EL FELLAH et la Fondation ARDI pour le microcrédit) lesquels ont proposé des solutions complètes tenant compte des objectifs que s'est assigné le Plan Maroc Vert tant au niveau du pilier I (projets d'agrégation) que du pilier II (amélioration des revenus des agriculteurs les plus fragilisés). Une nouvelle enveloppe de 30 Milliards de dirhams a été allouée à la période 2014-2018 afin d'accompagner la deuxième phase du Plan Maroc Vert.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est également mobilisé pour accompagner la campagne céréalière dans les meilleures conditions et assurer sa réussite à travers le financement et le conseil des agriculteurs dans le cadre de l'opération BODOUR.

COOPERATION SUD SUD

Dans le cadre de la dynamique insufflée par Sa Majesté le Roi à la coopération africaine, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a signé 11 conventions d'entente avec 9 pays africains, à savoir : Tanzanie, Sénégal, Madagascar, Nigéria, Zambie, Ghana, Ethiopie, Niger et Rwanda. Le GCAM met ainsi à la disposition des banques africaines partenaires son savoir-faire en matière d'inclusion financière des petits producteurs ainsi que sur des thématiques diverses telles que le processus d'octroi de crédit au CAM, à Tamwil El Fellah et à Ardi ou le système de scoring agricole.

Aussi, et dans le cadre de son protocole d'accord avec Mirova, banque gestionnaire du Fond LDN (Land Degradation Neutrality) ; le GCAM accompagne ces mêmes partenaires dans le montage de projets agricoles rentables pouvant bénéficier de ce Fond.

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi, durant l'année 2018, ses efforts pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural en soutenant et en finançant des projets impactants pour l'écosystème agricole et rural en général. A titre d'exemple, la Banque a financé et encadré des Projets de jeunes Entrepreneurs Agricoles à Dakhla (PJEA) ; projets qui sont aujourd'hui une expérience pilote de financement de l'investissement agricole au profit de jeunes bénéficiaires couplés à d'importants crédits de campagne. La Banque a également accompagné la création, par des jeunes ruraux, d'entreprises de prestation de services agricoles (mécanisation, récolte, taille...)

PROGRAMME D'EDUCATION FINANCIERE

Banque citoyenne et socialement responsable, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a réalisé cinq grandes opérations de formation de proximité portant sur l'éducation financière de base de la population rurale.

Ce programme mené par le Centre d'Etudes et de Recherches du Crédit Agricole du Maroc (CERCAM) a bénéficié à plus de 8000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux dont en particulier des femmes et des jeunes et a ciblé les territoires les plus éloignés du réseau bancaire, notamment les zones du Gharb, Rif, Moyen Atlas, Haut-Atlas, Draa-Tafilalet et Souss-Massa.

Le programme global vise à sensibiliser les bénéficiaires à l'importance des chiffres dans une exploitation agricole et/ou un ménage rural, et leur démontrer les possibilités d'amélioration de leurs revenus et conditions de vie.

FONDATION CAM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Convaincue de la valeur ajoutée que les pratiques agro-écologiques peuvent apporter notamment aux petits agriculteurs, la Fondation CAM pour le développement durable a soutenu leur diffusion en facilitant d'une part un échange de savoir-faire et une capitalisation des expériences entre animateurs marocains et ouest-africains qui restitueront leurs acquis en cascade dans leurs pays respectifs et en valorisant et en organisant d'autre part les marchés paysans qui ont récemment vu le jour au Maroc pour commercialiser équitablement les produits issus de l'agro-écologie. La Fondation a par ailleurs poursuivi son action pour une agriculture propre en contribuant à la structuration de la filière du recyclage du plastique agricole usagé et à la formation des petits installateurs de pompes recourant au solaire, énergie propre et renouvelable.

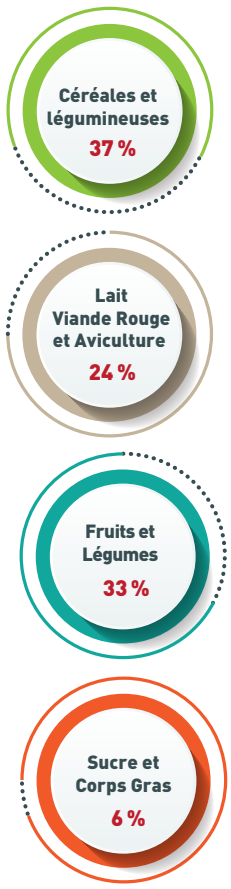

RÉPARTITION PAR FILIÈRE

L'APPUI FINANCIER DE TAMWIL EL FELLAH POUR LES AGRICULTEURS NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT BANCAIRE TRADITIONNEL

En frôlant les 83.000 clients pour un encours global de 788 Millions de Dirhams au terme de l'année 2018, Tamwil El Fellah réitère son engagement indéfectible envers les agriculteurs relevant du Plan Maroc Vert.

Nombre de clients

*12 882 clients

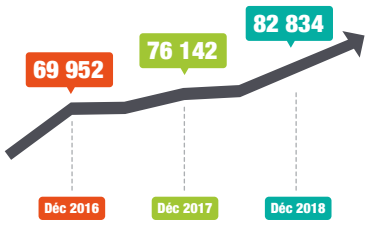

*Dont 23 000 adhérents à des coopératives agricoles inscrites dans les livres du CAM pour le compte de TEF

Encours de financement +33 MDH
(En Millions MAD)

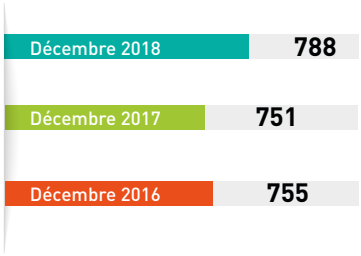

LA MICROFINANCE PAR LA FONDATION ARDI

Levier du développement socio-économique de la population rurale relevant du financement solidaire, la Fondation ARDI pour le micro crédit clôture l'exercice 2018 avec un encours de financements accordés de 292 Millions de Dirhams ventilé autour de quatre secteurs d'activité : l'agriculture et l'élevage (22%), le commerce (35%), l'artisanat (15%) et les services (28%).

Ventilation de l'encours des crédits distribués par secteur d'activité

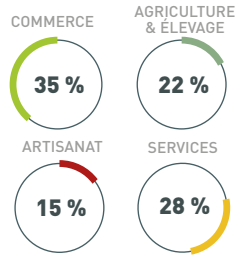

Encours des crédits accordés +12 MDH
(En Millions MAD)

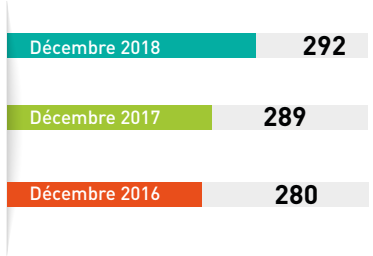

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de cinq cent millions (500.000.000) de dirhams. L'émission contribuera à l'atteinte des objectifs stratégiques du plan de développement du Groupe, et notamment la pleine réalisation de sa mission de service public en faveur de l'agriculture et du monde rural dans son intégralité.

DIGITALISATION

Dans le cadre de l'élargissement de son offre digitale, le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'insertion de « BEZTAM-E », une application innovante, sécurisée et rapide qui permet de réaliser des transferts de fonds instantanés de mobile à mobile, régler les commerçants, payer des factures, des recharges téléphoniques et des créances publiques, effectuer des retraits sans carte au niveau des GAB CAM.

DÉVELOPPEMENT DU GCAM VERT

- Désormais « CAM LEASING », la filiale Assalaf Al Akhdar a été transformée par le GCAM afin de proposer le produit crédit-bail aux agriculteurs, notamment en matière de mécanisation;
- En partenariat avec la MAMDA, le GCAM a conclu des conventions relatives aux produits d'assurance accompagnant les financements accordés par le Groupe dans le secteur agricole ;
- Dans le cadre de la campagne agricole 2019-2018, le Groupe CAM a participé à l'opération "BOUDOUR" lancée par le ministère de l'agriculture pour l'emblavement d'un maximum de superficies céréalière.

DÉVELOPPEMENT DES RELAIS DE CROISSANCE

- Le GCAM s'est attelé à l'enrichissement de son offre de produits de la bancassurance, notamment l'Assurance dommage et l'Assistance;
- En collaboration avec la Banque Centrale Populaire, le Crédit Agricole du Maroc s'est porté acquéreur d'une participation dans l'AMIFA, une société exerçant dans la microfinance au Sénégal.

DISTINCTION

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a été consacré en mai 2018 par L'AFRICAN BANKER Awards dans la catégorie de la Banque assurant la meilleure inclusion financière en Afrique. Ce trophée vient primer l'engagement du GCAM dans l'accompagnement des petits agriculteurs et ménages ruraux et ses efforts pour l'amélioration des revenus et conditions de vie de la population marocaine.
- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a également été primé par L'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD) et a reçu le prix de la meilleure institution de financement du développement en Afrique en 2017 et le prix de la meilleure institution de financement du développement en Afrique pour Tamwil El Fellah.

Groupe Credit Agricole du Maroc

UN ENGAGEMENT DURABLE

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE.

1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2018, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2. RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Par ailleurs le Crédit Agricole du Maroc intègre les entités sous influence notable si elles respectent l'un des trois seuils suivants :

- Total bilan de la filiale : → 1,5% du total bilan de la société mère
- Situation nette de la filiale : → 1,5% de la situation nette de la société mère
- Produits bancaires de la filiale : → 1,5% des produits bancaires de la société mère.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100%	100%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	-	IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 31 décembre 2018, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;

Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;

Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5. INSRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1er janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1. Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

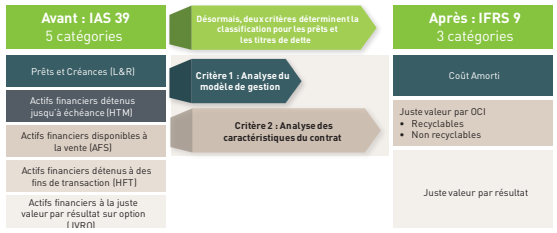

2.5.2. Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

- La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :
- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente» ;

Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1er janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente».

Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

2.5.2.2. Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

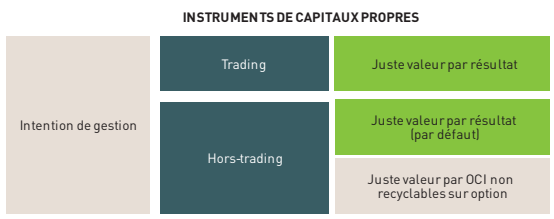

2.5.2.3. Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3. Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4. Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE.

Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;
Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

2.5.5. Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes attendues (« Expectected Credit Losses » ou « ECL »).
Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat. Or, sous IAS 39, la comptabilisation ne s'effectue qu'au moment de l'échéance lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du crédit.
Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.
La norme adopte une approche en 3 phases (« Buckets »), basée sur la notion de la dégradation significative de la qualité du crédit dès l'origination du crédit, et qui permet d'anticiper, de manière dynamique, les pertes d'un actif financier au cours du temps :

Bucket 1 : • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'origination
• ECL à 1 an

Bucket 2 : • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement
• ECL à maturité

Bucket 3 : • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39)
• ECL à maturité

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9, est calculée pour chaque classe homogène de risque.
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. Une LGD forfaitaire de 45 % a été utilisée.
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Ces paramètres de risque sont déterminés par les risques en fonction des données statistiques basées sur l'historique des engagements. Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants
• Lors de l'acquisition des titres :
- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur – Bucket 1.
• Lors des évaluations ultérieures :
- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité – Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en «sain», devient «dégradé» – Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est «dégradé» et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine – Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut – Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêté qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :
- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3.

2.5.6. Forward looking

Les estimations actuelles de perte attendues n'intègrent pas de paramètre forward looking. En effet, la méthodologie adoptée actuellement ne prévoit pas de corrélation entre les données macro-économiques et les indicateurs de coût du risque des actifs financiers de la banque. Toutefois, il est prévu d'adopter une approche basée sur des critères qualitatifs permettant d'anticiper une dégradation à venir de la sinistralité des crédits qui sera et qui sera examiné trimestriellement à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.
La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.
Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif
Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.
Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1
Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.
Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité
La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 31 Décembre 2018, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :
- les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.
- les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
- les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.
Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

2.9. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.
Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :
- la comptabilisation initiale du goodwill ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.
Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.
L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :
- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

2.10. ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.
A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.
Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :
- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière.
Les opérations de location financière sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.
Les opérations de location simple, le preneur comptabilise les charges de paiement et le bailleur enregistre les produits réciproques correspondant aux loyers, ainsi que les biens loués à son actif.

Les options retenues

Il n'y a aucun impact puisque l'ensemble des contrats de location conclus par le groupe CAM sont qualifiés de contrats de location simple.

2.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux – ci sont détenus pour leur quasi – totalité depuis plus d'un an.

2.13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :
- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.
Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1er Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.
Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :
- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du groupe Crédit Agricole du Maroc.

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
IAS/IFRS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN IFRS

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Référence	31/12/18	01/01/18	31/12/17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		4 099 975	2 711 673	2 711 673
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	6 697 669	11 332 816	265 857
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction		6 511 592	1 669 576	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		186 077	9 663 239	
Instruments dérivés de couverture	5.2			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	5.16	6 414 233	2 142 512	
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables		6 118 409	1 937 088	
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables		295 824	205 423	
Actifs financiers disponible à la vente				13 210 306
Titres au coût amorti				
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	792 893	869 796	869 796
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	77 506 164	69 915 126	70 739 345
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux				
Placements des activités d'assurance				
Actifs d'impôt exigible	5.8	80 255	186 263	186 263
Actifs d'impôt différé	5.8	205 989	567 325	262 054
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	2 800 238	1 410 274	1 410 274
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	5.11	1 542 510	1 440 191	1 440 191
Immobilisations corporelles	5.11	6 725 390	5 942 253	5 942 253
Immobilisations incorporelles	5.11	118 218	105 895	105 895
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908	306 908
TOTAL ACTIF IFRS		**107 290 442**	**96 931 031**	**97 450 815**

en milliers de dh

PASSIF IFRS	Référence	31/12/18	01/01/18	31/12/17
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux				
Passifs financiers à la JV par résultat		21 206	5 476	5 476
Passifs financiers détenus à des fins de transactions		21 206	5 476	
Passifs financiers à la JV par résultat sur option				
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	12 358 708	8 019 146	8 019 146
Dettes envers la clientèle	5.5	75 048 898	68 159 012	68 159 012
Titres de créance émis	5.6	5 969 586	7 371 979	7 371 979
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôt exigible	5.8	37 127	117 077	117 077
Passifs d'impôts différés	5.8	791 131	937 344	937 344
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	1 982 998	2 184 295	2 184 295
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance	5.13			
Provisions pour risques et charges	5.14	333 316	319 618	319 618
Subventions et Fonds assimilés		12 179	12 528	12 528
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	3 073 513	2 730 235	2 730 235
Capitaux propres		7 661 780	7 074 318	7 594 102
Capital et réserves liées		5 653 042	6 267 286	6 267 286
Réserves consolidées		1 382 306	839 548	767 039
Réserves consolidées - Part du groupe		1 155 146	622 235	
Réserves consolidées - Part des minoritaires		227 160	217 314	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		5 271	-32 516	-32 516
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres Part du groupe		5 271	-32 516	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres Part des minoritaires				
Résultat net de l'exercice		621 161		592 293
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		626 104		
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-4 943		
TOTAL PASSIF IFRS		**107 290 442**	**96 931 031**	**97 450 815**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

en milliers de dh

	Référence	31/12/18	31/12/17
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		5 022 271	4 403 899
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-1 480 073	-1 493 973
MARGE D'INTERETS	**2.1**	**3 542 198**	**2 909 926**
Commissions (produits)		474 473	459 778
Commissions (charges)		-8 749	-9 356
MARGE SUR COMMISSIONS	**2.2**	**465 724**	**450 422**
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	**2.3**	**8 441**	**51 855**
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		27 228	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-18 787	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	**2.3**	**-65 935**	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		2 847	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-68 782	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			394 482
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	**2.5**	**224 040**	**280 134**
Charges des autres activités	**2.5**	**-203 784**	**-158 025**
PRODUIT NET BANCAIRE		**3 970 684**	**3 928 794**
Charges générales d'exploitation	2.9	-1 917 785	-1 709 978
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-247 125	-337 522
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**1 805 774**	**1 881 294**
Coût du risque de crédit	2.6	-743 189	-1 002 042
RESULTAT D'EXPLOITATION		**1 062 585**	**879 252**
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-224.207	-62.300
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPOTS		**838.378**	**816.952**
Impôts sur les bénéfices	2.8	-217.217	-224.659
RESULTAT NET		**621.161**	**592.293**
Résultats minoritaires		-4.943	17.678
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**626.104**	**574.615**
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)		**15**	**14**
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)		**15**	**14**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Résultat avant impôts	**838 380**	**490 298**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	289 486	222 316
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-107 274	154 690
+/- Dotations nettes aux provisions	53 117	340 277
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-104 316	1 059
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	993	15 710
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**132 006**	**734 052**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4 369 432	505 629
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-605 465	-1 704 345
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-951 191	1 016 188
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 049 647	1 105 831
- Impôts versés	-37 210	-117 050
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**725 919**	**806 252**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**1 696 303**	**2 030 603**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-9 413	-78 425
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-650 041	-2 159 762
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-659 454**	**-2 238 187**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 000	-60 000
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	353 453	963 603
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**351 453**	**903 603**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**1 388 302**	**696 017**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**2 711 673**	**2 015 655**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 711 673	2 015 655
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**4 099 975**	**2 711 673**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 099 975	2 711 673
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 388 302	696 017

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/17
Résultat net	**592 293**
Ecarts de conversion	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-16 668
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	
Réévaluation des immobilisations	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-15 848
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	
Impôts	
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-32 516**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**559 777**
Part du groupe	542 099
Part des minoritaires	17 678

	31/12/18
Résultat net	**621 161**
Eléments recyclables en résultat net:	-1 495
Ecarts de conversion	
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-2 044
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables	
Impôts liés	549
Eléments non recyclables en résultat net:	**6 766**
Réévaluation des immobilisations	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-35 675
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	46 415
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	
Impôts liés	-3 974
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	5 271
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	626 432
part du groupe	631 375
part des minoritaires	-4 943

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
IAS/IFRS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2017	**4 227 677**	**2 039 609**		**1 142 019**	**-32 516**		**7 376 788**	**217 314**	**7 594 102**
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)				**-519 784**			**-519 784**		**-519 784**
Autres									
Capitaux propres d'ouverture au 01 Janvier 2018	**4 227 677**	**2 039 609**		**622 235**	**-32 516**		**6 857 004**	**217 314**	**7 074 318**
Opérations sur capital								**12 250**	**12 250**
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes								**-2 000**	**-2 000**
Autres		-614 244		614 244					
Changements de méthodes comptables									
Résultat de l'exercice				**626 106**			**626 106**	**-4 943**	**621 163**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réevaluations et cessions				7 413			7 413		7 413
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				-43 631	43 056	1 358	784		784
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-6 628	-6 628		-6 628
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat							-		
Gains ou pertes latents ou différés				-36 218	43 056	-5 269	1 569		1 569
Autres				-45 116			-45 116	-636	-45 752
Variations de périmètre								232	232
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	**4 227 677**	**1 425 365**		**1 781 251**	**10 540**	**-5 269**	**7 439 564**	**222 217**	**7 661 780**

5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh

Prêts consentis et creances sur les etablissements de credit	31/12/18	31/12/17
Comptes à vue	789 603	979 635
Prêts	3 293	-109 839
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**792 896**	**869 796**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**792 896**	**869 796**

Dettes envers les etablissements de credit	31/12/18	31/12/17
Comptes à vue	1 530 337	486 851
Emprunts	10 828 371	7 532 295
opérations de pension		
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**12 358 708**	**8 019 146**

5.5 PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI	31/12/18	31/12/17
Comptes ordinaires débiteurs	13 673 121	11 779 900
Prêts consentis à la clientèle	67 909 626	62 174 253
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**81 582 747**	**73 954 153**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-4 076 583	-3 214 808
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**77 506 164**	**70 739 345**

en milliers de dh

DETTES ENVERS LA CLIENTELE	31/12/18	31/12/17
Comptes ordinaires créditeurs	37 620 735	35 542 785
Comptes à terme	21 618 557	18 628 707
Comptes d'épargne	12 264 263	11 619 194
Autres dettes envers la clientèle	3 224 499	2 015 290
Intérêts courus à payer	320 844	353 037
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**75 048 898**	**68 159 012**

en milliers de dh

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	31/12/18	31/12/17
secteur public	8 431 623	6 986 736
entreprises financieres	13 039 549	7 525 611
entreprises non financieres	11 231 422	8 994 600
autres clientèle	42 346 304	44 652 065
Total en principal	**75 048 898**	**68 159 012**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**75 048 898**	**68 159 012**

en milliers de dh

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent géographique	31/12/18	31/12/17
MAROC	75 048 898	68 159 012
CIB		
EUROPE		
AFRIQUE		
Total en principal	**75 048 898**	**68 159 012**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**75 048 898**	**68 159 012**

5.6 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Autres dettes représentées par un titre	**5 969 586**	**7 371 979**
titres de créances négociables	5 969 586	7 371 979
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**3 073 513**	**2 730 235**
Emprunt subordonnés	3 073 513	2 730 235
à durée déterminée	3 073 513	2 730 235
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
Total	**9 043 099**	**10 102 214**

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Impôts courants	80 255	186 263
impôts différés	205 989	262 054
Actifs d'impôts courants et différés	**286 244**	**448 317**
Impôts courants	37 127	117 077
impôts différés	791 131	937 344
Passifs d'impôts courants et différés	**828 258**	**1 054 421**

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	1 605 295	-47 484
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 194 943	1 457 757
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**2 800 238**	**1 410 274**
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	207 903	104 455
charges à payer et produits constatés d'avance	66 389	53 783
Autres créditeurs et passifs divers	1 708 706	2 026 058
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**1 982 998**	**2 184 295**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
IAS/IFRS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	31/12/18			31/12/17		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**8 349 765**	**-1 624 375**	**6 725 390**	**7 884 747**	**-1 942 494**	**5 942 253**
Terrains et constructions	2 139 461	-437 750	1 701 711	2 100 192	-393 269	1 706 923
Equipement, Mobilier, Installations	910 775	-754 688	156 087	860 755	-709 843	150 912
Biens mobiliers donnés en location			-			-
Autres immobilisations	5 299 529	-431 937	4 867 592	4 923 800	-839 382	4 084 418
Immobilisations incorporelles	**534 432**	**-416 214**	**118 218**	**496 055**	**-390 159**	**105 896**
Logiciels informatiques acquis	6 596	-5 817	779	8 252	-5 555	2 697
Logiciels informatiques produits par l'entreprise			-			-
Autres immobilisations incorporelles	527 836	-410 397	117 439	487 803	-384 604	103 199
Immeubles de placement	**1 601 762**	**-59 252**	**1 542 510**	**1 490 271**	**-50 080**	**1 440 191**
Total	**10 485 959**	**-2 099 841**	**8 386 118**	**9 871 073**	**-2 382 733**	**7 488 340**

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Valeur brute comptable en début de période	**306 908**	**306 908**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**306 908**	**306 908**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	**306 908**	**306 908**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**306 908**	**306 908**

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	319 618	313 841
Dotations aux provisions	-94 061	965 748
Reprises de provisions	162 925	-906 914
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-55 166	-53 056
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**333 316**	**319 618**

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 01.01.2018	61 504 898	6 900 897	6 093 967
Encours Hors Bilan au 01.01.2018	9 734 453	-	28 141
Provisions sous IFRS 9 au 01.01.2018	565 505	1 132 023	2 434 218
Encours Bilan au 31.12.2018	70 773 752	4 430 516	6 398 672
Encours Hors Bilan au 31.12.2018	13 865 163		
Provisions sous IFRS 9 au 31.12.2018	-495 431	-953 997	-2 647 348

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Engagements de financements donnés	**9 673 417**	**5 850 963**
Aux établissements de crédit	24 017	
A la clientèle	9 649 400	5 850 963
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		**1 011 545**
des établissements de crédit de la clientèle		1 011 545

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Engagements de garantie donnés	**3 613 108**	**3 955 156**
D'ordre des établissements de crédit		400 000
D'ordre de la clientèle	**3 613 108**	**3 555 156**
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 168 712	1 137 449
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2 444 396	2 417 708
Engagements de garantie reçus	**56 633**	**84 389**
des établissements de crédit		
de l'état et d'autres organismes de garantie	56 633	84 389

7.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	**149 767**	138 273
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**149 767**	**138 273**

	31/12/18	31/12/17
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	**3%**	**3%**
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	**3%**	**3%**

7.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Charge normale de l'exercice	7 414	6.825
Charge d'intérêt	5 571	5.379
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	**12 985**	**12.204**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et et valeurs assimilées	1 589 865	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	4 921 727	186 077
Titres de partcipation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	**6 511 592**	**186 077**

5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	**6.118.409**	**1.937.088**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	5.591.311	1.261.565
Autres titres de créance négociables	50.281	9.142
Obligations	476.817	666.381
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	**295.824**	**205.423**
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de particpation non consolidés	295.824	205.423

5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	21 206	5 476
Passifs financiers à la jv par résultat sur option		
TOTAL	**21 206**	**5 476**

Portefeuille Titres en JV/OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 01.01.2018	1 937 924		22 500
Encours Hors Bilan au 01.01.2018			
Provisions sous IFRS 9 au 01.01.2018	-835		-22 500
Encours Bilan au 31.12.2018	6 118 970		22 500
Encours Hors Bilan au 31.12.2018			
Provisions sous IFRS 9 au 31.12.2018	-561		-22 500

7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

en milliers de dh

Evolution de la dette actuarielle	31/12/18	31/12/17
Dette actuarielle d'ouverture	**138 273**	**136.300**
Charge normale de l'exercice	7 414	6.825
Charge d'intérêt	5 571	5.379
Ecarts d'experience	10 520	495
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-12 011	-10.726
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	**149 767**	**138.273**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/18	31/12/17
Nombre d'actions	42 276 765	42 276 765
Résultat Part du Groupe (en MAD)	626 104 057	574 614 690
Résultat par Action (en MAD)	**15**	**14**

8.4 PARTIES LIEES

en milliers de dh

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	31/12/18
Actif	
Prêts, avances et titres	**-625 351**
Comptes ordinaires	-413 120
Prêts	
Titres	-212 231
Opération de location financement	
Actif divers	**-165 126**
TOTAL ACTIF	**-790 476**
Passif	
Dépôts	**-439 119**
Comptes ordinaires	
Autres emprunts	-439 119
Dettes représentées par un titre	
Passif divers	**-351 357**
TOTAL PASSIF	**-790 476**
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	
Engagements reçus	

en milliers de dh

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées	31/12/18
Intérêts et produits assimilés	-11 156
Intérêts et charges assimilées	9 132
Commissions (produits)	-9 291
Commissions (charges)	749
Prestations de services données	
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	
Autres	-43 129

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
IAS/IFRS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	31/12/18			31/12/17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**4 959 490**	**-901 935**	**4 057 555**	**4 346 822**	**-952 510**	**3 394 312**
Comptes et prêts/emprunts	4 959 490	-901 935	4 057 555	4 346 822	-952 510	3 394 312
Opérations de pensions						
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	**1 806**	**-360 215**	**-358 409**	**6 558**	**-306 650**	**-300 092**
Comptes et prêts/emprunts	-8 248	-126 989	-135 237	1 266	-121 465	-120 200
Opérations de pensions	10 054	-233 226	-223 172	5 292	-185 185	-179 892
Emprunts émis par le Groupe		**-217 923**	**-217 923**		**-234 814**	**-234 814**
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	**1 299**		**1 299**	**1 041**		**1 041**
Titres à revenu fixe	1 299		1 299	1 041		1 041
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	**59 676**		**59 676**	**49 478**		**49 478**
Actifs détenus jusqu'à échéance						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**5 022 271**	**-1 480 073**	**3 542 198**	**4 403 899**	**-1 493 973**	**2 909 926**

2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	31/12/18			31/12/17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**439 591**	**-8 749**	**430 842**	**427 142**	**-9 356**	**417 786**
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	437 158	-8 749	428 409	425 228	-9 356	415 872
sur titres	2 433		2 433	1 914		1 914
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	**34 882**		**34 882**	**32 636**		**32 636**
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	34 882		34 882	32 636		32 636
Assurance						
Autres						
Produits nets de commissions	**474 473**	**-8 749**	**465 724**	**459 778**	**-9 356**	**450 422**

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	**8 441**	**51 855**
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	27 228	51 855
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-18 787	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	**-65 935**	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 847	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-68 782	
Gains et pertes sur actifs financiers disponible à la vente		**394 482**

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	31/12/18			31/12/17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	224 040	-203 784	20 256	280 134	-158 025	122 109
Total net des produits et charges des autres activités	**224 040**	**-203 784**	**20 256**	**280 134**	**-158 025**	**122 109**

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	31/12/18
Dépréciation sur actifs sains (Bucket 1 et 2)	**248 155**
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	**70 074**
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS) Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables	70 074
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	**178 081**
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	178 081
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables	
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	**-189 705**
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-189 705
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables	
Risques et Charges	**-65 115**
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	**-6 665**
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres reyclables	
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	**-967 332**
Récupérations sur prêts et créances	**230 808**
Comptabilisés au coût amorti	230 808
Comptabilisés au JV OCI recyclables	
Décote sur les produits restructurés	
Pertes sur engagement par signature	
Autres pertes	
COÛT DU RISQUE	**-743 189**

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**16 884**	**67 536**
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	16 884	67 536
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	**-241 091**	**-129 836**
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	**-224 207**	**-62 300**

2.8 IMPÔT SUR LES BENEFICES

2.8.1 IMPÔT SUR LES BENEFICES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Impôts courants	80 255	186 263
Impôts différés	205 989	262 054
Actifs d'impôts courants et différés	286 244	448 317
Impôts courants	37 127	117 077
Impôts différés	791 131	937 346
Passifs d'impôts courants et différés	**828 258**	**1 054 423**

2.8.2 CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Charge d'impôts courants	-37 210	-117 072
Charge nette d'impôts	-180 007	-107 587
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	**-217 217**	**-224 659**

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Charges de personnel	-1 147 019	-1 102 707
Impots et taxes	-34 505	-48 313
Charges externes	-593 298	-493 677
Autres charges générales d'exploitation	-142 963	-65 280
charges d'exploitation	**-1 917 785**	**-1 709 978**

2 10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-247 125	-337 522
Dotations aux dépreciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Total	**-247 125**	**-337 522**

3.1 INFORMATIONS GENERALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa.
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Assalaf Al Akhdar) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux.
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi et l'association Ismailia pour le micro-crédit.
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST.
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK.
- Autres : Au 31 Décembre 2018, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
IAS/IFRS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Compte de résultat	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Total
Marge d'intérêt	3 375 099	6 512	55 237	100 938	1 413	2 999		3 542 198
Marges sur commissions	425 426	450	1 609	330	37 818	91		465 724
Produit net bancaire	3 752 528	5 600	57 127	104 531	42 006	3 384	5 508	3 970 684
Résultat Brut d'exploitation	1 773 958	622	16 444	42 752	18 034	-46 364	328	1 805 774
Résultat d'exploitation	1 073 220	731	-3 225	19 854	18 041	-46 364	328	1 062 585
Résultat avant impôt	849 845	731	-3 975	19 912	17 901	-46 364	328	838 378
Résultat net	644 796	649	-5 378	15 472	11 693	-46 364	293	621 161
Résultat net part du groupe	644 796	645	-5 378		9 394	-23 646	293	626 104

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Bilan	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Total Bilan	**105 120 860**	**136 032**	**741 050**	**300 399**	**832 181**	**160 453**	**-533**	**107 290 442**
dont								
Eléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 664 455				33 214			6 697 669
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	6 669 422	101 575	-225 000		-19 045	-102 719	-10 000	6 414 233
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	777 139				15 655	100	-1	792 893
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	76 213 968		809 986	292 662		189 548		77 506 164
Titres au coût amorti	-							
Eléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 649 590		593 118	116 000				12 358 708
Dettes envers la clientèle	74 098 555	133 206	145 927	12 723	571 444	82 650	4 393	75 048 898
Capitaux propres	7 312 035	-429	-63 773	128 807	54 902	19 426	-5 215	7 445 753

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
FONDS PROPRES	10 644 461	9 923 662
Fonds propres de base	7 694 765	7 264 359
Fonds propres réglementaires	2 949 696	2 659 303
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 330 210	5 177 284
Risque de marchéen approche standard	133 999	63 940
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	579 696	542 732
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	**10,19%**	**10,05%**
Ratio de fonds propres total (minimum exigible %12)	**14,09%**	**13,73%**

AUTRES ETATS

Référence	Etat	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.7	Titres au coût amorti	Néant
5.10	Participation des entreprises mises en équivalence	Néant
5.13	Provisions techniques de contrats d'assurance	Néant

Fidaroc Grant Thornton
L'instinct de la croissance™
Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca, Maroc

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)

Attestation d'examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT AGRICOLE DU MAROC et de ses filiales (GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.661.780, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 621.161.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CREDIT AGRICOLE DU MAROC établis au 31 décembre 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS / IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application de la norme IFRS 9 « Instruments Financiers ».

Casablanca, le 26 mars 2019

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Président

DELOITTE AUDIT
Fawzi BRITEL
Associé

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

I – Instances de gouvernance

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Etablissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des entreprises et Etablissements publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce collégialement le contrôle permanent de la gestion de la Société et a en outre pour principales attributions de nommer les membres du Directoire, fixer leur rémunération et proposer leur révocation à l'Assemblée des actionnaires ; Conférer à l'un des membres du Directoire, la fonction de Président du Directoire ; Conférer à l'un des membres du Directoire, la fonction de Directeur Général ; Nommer le Président et les vice-Présidents du Conseil de Surveillance ; Nommer un ou plusieurs membres dans les conditions prévues par les statuts ; Répartir entre les membres le montant des jetons de présence votés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ; Transférer le siège social en tout autre endroit de la même préfecture ou de la même province ; Autoriser les conventions projetées, directement ou indirectement, entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, sous réserve des dispositions relatives aux sociétés anonymes ; Déterminer le montant au-delà duquel le Directoire doit obtenir son autorisation pour effectuer les opérations et conférer les autorisations prévues à l'article 19 des statuts et conférer les autorisations prévues par ledit article ; Convoquer les Assemblées Générales.

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la Loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :

Huit Administrateurs représentants de l'Etat, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (premier vice Président) et le Ministre de l'Economie et des Finances (deuxième vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Directeur du Trésor et des Finances externes, Directeur des EEC et le secrétaire général de l'intérieur) ;

Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG.

Les huit membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :

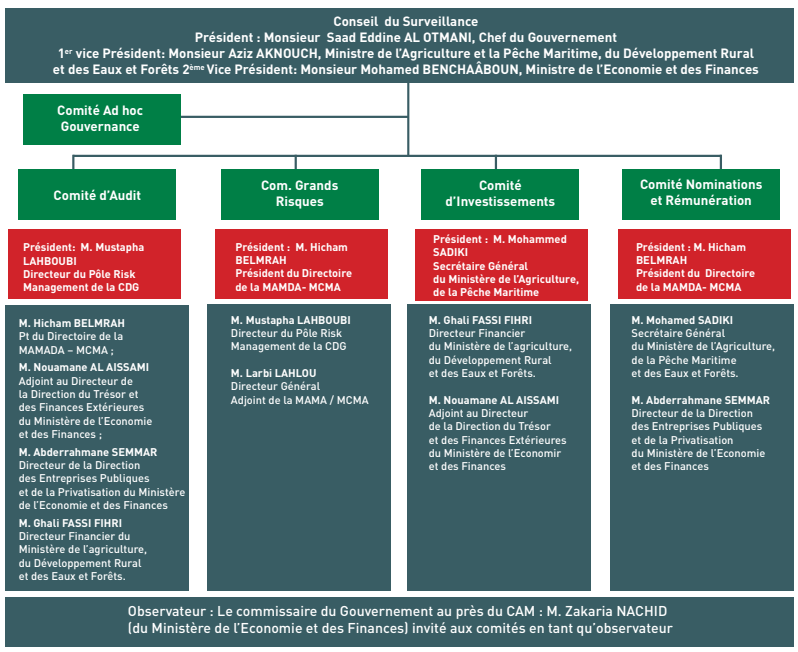

1.2 Comité d'audit

Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Evaluer de la qualité et de la cohérence du dispositif du contrôle interne;
- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières;
- Suivre les recommandations des fonctions de contrôle interne et des CAC.

Durant l'exercice 2018, le comité d'audit a tenu 5 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des réunions ;
- Examen des comptes sociaux et consolidés du GCAM au 31 Décembre 2017 ;
- Examen de la situation comptable au 31 Mars 2018 ;
- Etat d'avancement des plans d'action des structures de contrôle interne et du suivi des recommandations ;
- Examen de la situation comptable au 30 Juin 2018 ;
- Examen de la situation comptable au 30 Septembre 2018 ;
- Présentation des réalisations en matière de contrôle interne à fin Octobre 2018, et validation des plans d'action au titre de l'exercice 2019 ;
- Rappel des principales recommandations du Comité d'Audit en 2018 ;
- Compléments sur les réalisations des structures de contrôle interne au titre de l'exercice 2018 :
- Suivi des recommandations ;
- Plans d'audit et de contrôle 2019 des structures de contrôle interne.

1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissements avec les orientations stratégiques de la Banque;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

Durant l'exercice 2018, le comité d'investissement a tenu 2 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation des PV des réunions ;
- Budget prévisionnel d'activité 2019 ;
- Etat des réalisations budgétaires au 30 juin 2018 ;
- Budget prévisionnel de fonctionnement 2019 ;
- Budget prévisionnel d'Investissement triennal (2019-2021).

1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la Banque ;
- Analyse la qualité du portefeuille des crédits

Durant l'exercice 2018, le comité des grands risques a tenu 3 réunions pour traiter des points suivants :

- Qualité du portefeuille de crédit ;
- Dations en paiement et ventes à réméré ;
- Allocation des Fonds Propres & LCR ;
- Dispositif ICAAP.

1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus;
- Proposer des recommandations au CS de politique de rémunération du personnel de la Banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la Banque, de ses objectifs à court et long terme Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué lors de dernière réunion du Conseil de surveillance tenue le mercredi 21 Mars 2018, pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants. Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR: Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI : Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il s'assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant l'exercice 2018, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	5	• Arrêtés des comptes au 31 décembre 2017, au 31 Mars 2018, au 31 Mars 2018 sous IFRS 9, au 30 juin 2018 et au 30 Septembre 2018	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes sans observation ni réserve.
Comité du Risque Opérationnel	2	• Présentation de la cartographie des risques opérationnels; • Bilan sur le Dispositif de remontée des événements, incidents et pertes; • Etat d'avancement du plan d'atténuation des risques opérationnels	• Validation des mises à jour de la cartographie et appréciation du niveau d'exposition de la Banque aux risques opérationnels; • Evaluation de la mise en œuvre du plan d'actions d'atténuation des Risque opérationnels;
Achat/Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	3	• Cession de biens immobiliers intra-groupe; • Acquisition de terrain	• Acquisition par le Crédit Agricole du Maroc d'une parcelle de terrain objet du TF n°7748/M; • Approbation du transfert de propriétés du CAM reçues en dation en paiement, à la SARL Atlantic Logement filiale à 100% du CAM, pour faciliter leur gestion et écoulement;
Divers	6	• Atterrissage des budgets de fonctionnement et investissement 2018 • Budget Prévisionnel de Fonctionnement du CAM 2019 • Budget prévisionnel d'investissement triennal du CAM 2019 – 2021. • Caractéristiques des obligations subordonnées CAM ; • Lancement d'un programme d'émission d'obligations pour un plafond global de 3 milliards de dirhams sur 5 ans ; • Décalage des échéances agricoles impayées des agriculteurs. • Départ en retraite de Mr Mohamed El Ayyadi, ancien Directeur Général et membre Directoire du Crédit Agricole du Maroc ; • Participation à l'augmentation de capital de Best.	• Approbation du lancement d'un nouveau programme obligataire pour une enveloppe de 3 milliards de dirhams sur une période de 5 années à partir de l'obtention de l'accord du CS et de l'AG ; • Approbation des caractéristiques de l'émission obligataire subordonnées d'un montant de 500 MDH ; • Décalage et/ou rééchelonnement des dossiers de crédit des agriculteurs présentant des impayés pour permettre aux clients de les régulariser ; • Participation du CAM dans l'augmentation de capital de Best Milk (à travers la Laitière Invest).
TOTAL	16		

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre de l'exercice 2018, la rémunération des membres des organes d'administration s'est chiffrée à 46 MDH.
L'encours des prêts octroyés aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'élève à 70 MDH au terme de ladite pédiode.

3) Comités Directeurs et Thématiques

Pour assurer un pilotage permanent et effectif de la réalisation des orientations stratégiques et un suivi efficace et régulier de l'ensemble activités du groupe, le Directoire, outre ses réunions statutaires, s'appuie sur 8 comités directeurs spécialisés mensuels et 5 autres thématiques trimestriels.

Au cours de l'exercice 2018, il a été tenu 31 réunions des différents Comités Directeurs :

- Comité Ressources;
- Comité Emplois;
- Comité MSP & Agriculture Solidaire;
- Comité BFI;
- Comité ALM;
- Comité Capital Humain & Productivité;
- Comité Support & Moyens Logistiques;
- Comité Contrôle.

Aussi, il a été tenu 26 réunions des Comités Thématiques (dont 12 réalisées en tournée des CAM Régions) :

- Comité de Pilotage du Plan Stratégique & Nouveaux Métiers;
- Comité d'Exploitation;
- Comité Marketing, Stratégie Digitale; & Relation Client,
- Comité Pilotage des Filiales;
- Comité PCA et Sécurité;
- Suivi des créances en Anomalie

Les principaux travaux réalisés par les comités susmentionnés se présentent comme suit :

Instauration du dispositif de contrat de responsabilité

- Fixation dans son cadre des objectifs 2018 des CAMR et des Domaines Capital Humain et Support ;
- Création d'un Pôle rattaché au Capital Humain pour son Suivi;
- Rationalisation de l'allocation des moyens notamment les Ressources Humaines par rapport à leur rendement.

Redynamisation du marché PP :

- Création Pôle Particuliers et Professionnels au sein de la Banque Commerciale pour porter la croissance de la part de marché de la Banque sur ce marché ;
- Validation de son Plan d'action pour 2018 visant la croissance de la part du marché de la Banque en ressources à vue et produits de fidélisation.

Lancement du nouveau Pôle de Banque Digitale :

- Création du pôle Banque Digitale et Nomination de son Responsable;
- Validation du plan d'actions digital de la banque;
- Lancement de l'application Beztam-e.

Mise en place de la norme IFRS « Instruments financiers »

- Communication du bilan de la banque avec l'impact de la norme
- Constitution d'un Processus spécifique pour les crédits à l'agriculture

Lancement du processus ICCAP :

- Fiabilisation du calcul du besoin en fonds propres réglementaires;
- Elaboration de la feuille de route de mise en œuvre du processus ICCAP.

Adoption d'une politique de communication « Verte » sur les initiatives et actions MSP et RSE du Groupe :

- Sélection et structuration de ces actions dans des programmes à fort impact d'mage sur le groupe;
- Définition du processus de leur autorisation et traitement dans le cadre de la politique prédéfinie.

Suivi en tournée du Réseau de la réalisation des objectifs commerciaux, de la rentabilité des agences et la régularisation / recouvrement des créances en anomalies:

- Réduction du nombre d'agences non rentables et Amélioration de la productivité des agences;
- Amélioration du recouvrement des créances impayées.

Suivi des activités de la MSP :

- Validation du financement de campagne des GIE Olives;
- Réaménagement des échéanciers des éleveurs laitiers livreurs de Danone ;
- Actualisation des normes de financement du blé tendre et de palmiers dattiers ;
- Validation de l'accompagnement financier de la filière de Palmiers Dattiers ;
- Validation de la démarche d'accompagnement financier du Contrat Programme AAI ;
- Validation du plan d'accompagnement des coopératives livrant au marché solidaire de Casa ;
- Suivi de lignes de financement des organismes financiers internationaux ;
- Evaluation du PTF de prêts d'avances et de préfinancement FDA et réajustement de leurs conditions d'octroi ;
- Bilan de la direction de l'expertise agricole et validation de ses besoins de moyens

Elaboration de Plans d'actions Marketing et commercial PP 2019 autour de l'orientation « Dynamisation de la collecte des Ressources à vue par l'équipement de la clientèle en offres compétitifs de produits et services de fidélisation:

- Amélioration de l'offre tarifaire et du délai d'octroi Prêt Habitat (accord préalable);
- Développement de l'Offre de produits et services digitaux (nouvelles cartes monétiques, Beztam-e, Filahi Bank,...etc)
- Enrichissement de l'offre de produits de bancassurance
- Relifting des offres packagés
- Renforcement de la capacité de la force de vente (Eclore-V2,, Formation de la force de vente ;...)

Validation du plan d'actions 2019 de financement du Contrat Programme AAI et l'avance FDA.

4) Comités de crédit

4-1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;
- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises et Centres d'Affaires;
- Comité de Crédit des Directions Régionales;
- Comité de Crédit CAM Corporate;
- Comité de Crédit CAM Régions (Fès-Meknès, Grand Casa-Settat, Marrakech-Benimellal-Moyen Atlas, Nord-Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Grand Sud).

4-2 Comité du Siège

Comité de crédit du siège (CCS)

le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement et de facilités de paiement ainsi que les demandes de restitution d'agios (suite à des recalculs de taux d'intérêts et d'abandon des pénalités de retard et des intérêts de retard) dépassant les compétences des Comités de Crédit au niveau du Réseau et du Comité des Recouvrements du Siège.

Comité Interne du recouvrement

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

Comité de recouvrement du siège

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

Comité de déclassement et de radiation des CES

Ce Comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES et de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES déclassées et décide, le cas échéant, de la radiation comptable des CES.

Comité de Gestion des créances sensibles

Ce comité est chargé de suivre l'évolution de tout engagement présentant des signes inquiétants.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne à pour pricipaux objectifs:

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire;
- Oeuvrer pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Généralement du dispositif de gouvernance interne.

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

1- Un Comité Risque Opérationnel Groupe veillant à la mise en place d'une politique opérationnelle et de vérifier son application ;

2- Un Comité de Risque au sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

8) Audit Interne

Assurée au niveau de l'Audit Général Groupe, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques interne et des dispositifs de sécurité mis en place. Ceci à travers la réalisation de missions approuvées par le Comité d'Audit.

Ces missions sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque que de ses filiales et des prestations externalisées, et prennent en considération le niveau de criticité des risques.

Elles sont menées sur la base d'un kit de l'Auditeur édictant les modalités de conduite des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs qui coiffent une équipe de 14 auditeurs, qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des missions de post évaluation le cas échéant.

Les résultats des travaux desdites missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires coiffée par le Pôle Développement.

La fonction travaille en collaboration avec le Pôle SI Groupe sur la mise en place d'un Data Warehouse facilitant l'accès aux bases documentaires et autres informations jugées utiles à la bonne conduite des missions dans les meilleures conditions de délai et répondant aux besoins de confidentialité et de sécurisation des informations.

9) Controle permanent

Gérée au niveau d'un Pôle dédié, la fonction Contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Banque en synergie avec les structures opérationnelles du Siège, du Réseau et des Filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles à distance et in situ menés au niveau du Siège et d'unités de contrôles Régionales. Lesdits contrôles sont régis par des canevas dédiés, émanant principalement des manuels de contrôle de 1er et de 2ème niveau diffusés à l'ensemble des acteurs de la Banque et qui portent autant sur les activités de front que de back Office.

Placée sous la responsabilité du Directeur chargé du Pôle Contrôle et Risque Opérationnel Groupe, la fonction Contrôle est organisée autour des Directions Centrales de ''Contrôle Réseau'', ''Contrôle Siège '' et ''Contrôle et Risque Opérationnel Filiales''. Ainsi l'effectif total du contrôle permanent est de 63 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines.

La fonction mène des missions sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 6 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisées au niveau de notes de synthèse transmis à la Présidence du Directoire, elles reprennent les résultats des travaux et servant de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

II - DEONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la Banque de détail et les Activités de Marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelle adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un code de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession ayant comme principes :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères.

Pour assurer la pérennité de son Code de déontologie ainsi que le respect des dispositions qui y sont contenues, le Groupe prévoit un dispositif organisationnel interne de mise en application de son programme déontologique. Ce dispositif constitue la gouvernance du Code.

Son animation et sa supervision sont assurées par:

Un Comité d'éthique veillant au respect des règles d'éthique et de déontologie édictées dans le Code déontologique et dont le rôle consiste notamment à :

- évaluer et traiter les cas et faits de déontologie et d'éthique qui lui sont soumis;
- valider les aménagements et mises à jour du Code de déontologie du Groupe, ainsi que les déclinaisons spécifiques et les procédures applicatives ;
- valider les rapports de déontologie à l'attention de l'organe d'administration et des Autorités de supervision ;
- donner son avis sur toute question d'ordre éthique ou déontologique qui lui est soumise;
- ordonner toutes investigations concernant les affaires éthiques dont il est saisi.

Des responsables hiérarchiques qui s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du Code déontologique de la Banque. Ils les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions ;

La Direction de la Déontologie qui veille à la diffusion du Code, sa mise en application, son contrôle et sa mise à jour. De même, elle assure la coordination entre les différentes parties intéressées par les questions déontologiques.

Conflits d'intérêt

Conformément à la réglementation en vigueur, le code déontologique du Crédit Agricole du Maroc prévoit une politique de gestion des conflits d'intérêt s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- La définition d'une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Les collaborateurs du Groupe déclarent annuellement et à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation sur le dispositif de déontologie et le conflit d'intérêts au bénéfice de tous les collaborateurs est assurée ;
- Des tournées sur le terrain à travers tout le réseau pour la sensibilisation au sujet de la déontologie et au conflit d'intérêt

III - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1) Risque de Crédit ou de contrepartie

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la Banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés bilan et hors bilan.

1.1 Dispositif de Gestion du Risque de Credit

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé, permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec les orientations stratégiques.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance.

La mise en œuvre de la politique générale du risque crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi des risques.

Principes Directeurs Gouvernance Risque Crédit

Le CAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la Banque tout en garantissant sa pérennité.

La gouvernance risque crédit s'articule autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
  - Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
  - La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
  - Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, responsabilisant le personnel de la Banque et favorisant la transparence ;
  - L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
  - Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
  - La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

La fonction Gestion du Risque Crédit

Le Domaine Gestion du Risque Crédit a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre deux composantes organisationnelles (Pôle Engagements Clientèle et Pôle Management du Risque Crédit) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective du risque de crédit, suivre la qualité du portefeuille, puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit :

- **Le Pôle Management du Risque Crédit** a pour principale mission de définir, en concertation avec les entités concernées, la politique générale du risque crédit et assurer l'évaluation et le suivi indépendant de la qualité des risques encourus. Il est en charge également de mettre en place le dispositif d'identification, prévention, surveillance contribuant à la maîtrise du risque de crédit ;
- **Le Pôle Engagements Clientèle** participe à la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit. Il en charge de la gestion optimale des engagements et de la sécurisation des garanties y afférentes, à travers ses différentes étapes : instruction, traitement back-office, suivi de réalisation, conservation sûretés et mainlevées.

La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre :

- **Le Domaine Gestion du Risque Crédit** chargé de la surveillance et du pilotage global du risque crédit
- **Les entités opérationnelles de chaque CAM Région** responsables du suivi opérationnel de la qualité de leur production ;
- La Banque Commerciale en particulier le **Pôle Pilotage Stratégique** en charge du pilotage et de la surveillance du risque crédit des CAM Régions ;
- **Le Pôle Ingénierie Financière** chargé de proposer et mettre en œuvre des solutions innovantes, personnalisées et mieux adaptées pour recouvrer le portefeuille des grandes créances et des créances à risque et éviter l'enclenchement des procédures contentieuses ;
- **Le Pôle Remedial Management** ayant pour rôle de contrecarrer la défaillance des débiteurs récalcitrants, tout en garantissant un recouvrement rationnel et efficace des créances en souffrance et en assurant le conseil et la veille juridique de la Banque ;
- Les **instances de gouvernance** ;

Dispositif d'Octroi de Crédit

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque évènement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit, une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque à travers au moins un contrat de crédit ;
- La notation de la clientèle et son utilisation lors de l'octroi comme outil d'aide à la décision ;
- L'utilisation d'un score d'octroi pour les particuliers et d'un système de Scoring pour les agriculteurs ;
- L'utilisation d'un système de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation et le suivi des demandes de crédit ;
- Le déploiement de contrôles à priori avant le déblocage du crédit ;

Dispositif d'identification, prévention et surveillance du Risque Crédit

Le dispositif de prévention du risque crédit repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux actuels ou futurs de la Banque ;
- L'identification et l'analyse des risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques de positionnement et d'identifier les facteurs à risque ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte pouvant laisser penser que la situation d'une ou plusieurs contreparties doit être réévaluée ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- L'évaluation régulière de la qualité du portefeuille par axe de pilotage ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes etsa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- Le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des engagements repose sur les principes généraux suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La réactivité dans le suivi dès l'apparition des premiers signes de difficulté pour favoriser les actions de suivi ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La détection des créances présentant des signes de faiblesse persistants dans le fonctionnement du compte ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagement sur toute la chaîne de crédit de l'octroi jusqu'au recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants chargés de ce suivi (les CAM Régions et les entités centrales chargées du suivi) ;
- La revue régulière de la classification réglementaire des crédits au regard des exigences réglementaires en vigueur ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des créances ;
- La segmentation du portefeuille des créances avec une approche de suivi différente pour chacun des sous-portefeuilles ;
- La mise en place de revues périodiques de classification du portefeuille ;
- La mise en place d'un module informatique dédié au « Suivi des créances ».

Dispositif de Recouvrement des Créances

Le dispositif de recouvrement des créances en souffrance s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;

Dispositif de notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit. Il repose sur une série de modèles appropriée à chaque catégorie d'actifs. Ce système couvre, aujourd'hui, les segments de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors Agricoles et des personnes physiques agriculteurs. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de projets.

Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Le dispositif de notation interne est structuré autour des principes suivants :

- L'attribution d'une note interne unique à chaque contrepartie au moment du montage du dossier de crédit
- La notation constitue un critère clé dans la prise de décision d'octroi ;
- L'ensemble des clients de la Banque doit disposer d'une note ;
- Les notes doivent être revues au moins une fois par an ;
- Toute décision, concernant la note, peut être discutée au Comité compétent.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation et de revue de la notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un évènement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (WL) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES);
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière.

De plus, le dispositif de notation représente un élément fondamental du calcul des pertes attendues sous la norme IFRS 9.

Enfin, le dispositif de notation est assujetti à un backtesting afin d'en surveiller sa performance et sa robustesse dans la prédiction de la défaillance.

Par ailleurs, pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont scorés à travers le système de scoring développé par ce dernier. Pour les crédit habitat, un système de scoring est en cours de développement et devra être déployé courant de 2019.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des PMEA (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles) et des EAC (Exploitations Agricoles Commerciales) est mis en place.

Système de provisionnement des crédits à risque et des créances en souffrance

• Créances sensibles

Les contreparties sensibles sont celles pour lesquelles il y a soit une dégradation de la qualité du risque clairement identifiée (impayé ou anomalie de gestion), soit des indicateurs d'alerte d'une dégradation potentielle de la qualité des risques de crédit.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur. Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

• Créances en souffrance

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Politique tarifaire

En matière de tarification, la politique de la Banque attache une importance particulière à ce que les marges soient fixées sur la base d'une analyse exhaustive des coûts et à ce que celles-ci soient respectées lors de la décision d'octroi de crédit. Cette politique tarifaire distingue deux blocs d'activités distinctes ayant chacun ses spécificités :

- Un bloc d'activité lié au financement de l'agriculture et de la mission de service public avec des objectifs d'augmentation des revenus des agriculteurs, d'amélioration des conditions de vie des populations, et de création de richesse dans le monde rural.
- Un bloc bancaire rentable, agissant dans tous les secteurs d'activité économiques porteurs. Il vise une création de valeur optimale et est basé sur un portefeuille d'activités diversifiées et rentables.

  Dans un contexte de pression concurrentielle avec des niveaux de taux historiquement très bas qui pèsent sur le bilan de la Banque, le CAM adopte une politique de tarification prudente qui lui permet à la fois d'assurer une marge mais aussi de gagner en termes de part de marché.

Risque de concentration

La diversification du portefeuille de crédit jour un rôle essentiel dans le processus de maitrise des risques et demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque.

Pour le suivi de ce risque, la Banque a mis en place un système adéquat d'identification, de mesure et de gestion adapté à la nature et au degré de complexité de l'activité. Ce système couvre les différentes formes de concentration du risque de crédit encourues

Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

Limites des engagements fixés en matière de risque de crédit

Le dispositif de limites retenu par la Banque permet de s'assurer et garantir en permanence le respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont in fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Les limites risques de crédit fixent les seuils globaux en précisant clairement le niveau de risque acceptable en adéquation avec le profil de risque global de l'établissement. Elles portent sur des indicateurs de risques permettant de sécuriser le développement de la Banque. Leur quantification est indiquée dans la Politique Générale Risque Crédit.

Les différents types de limites de concentration définies :

- Limites de concentration sectorielles
- Limites de concentration par filière AGRI-AGRO
- Limites de concentration par segment marché
- Limites individuelles par groupe de contrepartie

Le dispositif de limites défini fait l'objet d'un suivi régulier. L'objectif étant de :

- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
- Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
- Porter à la connaissance de l'organe dirigeant, les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;
- Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Le dispositif de limites retenu par la Banque est fixé et revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers.

Les limites définies sont suivies par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité Grands Risques et Comité d'Audit, Directoire et le régulateur.

2) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du GCAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

2.1. Stratégie des Risques marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre....) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

2.2. Politiques des Risques marché:

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation
- Un dispositif de suivi des indicateurs

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI.
- Le Comité de trésorerie et ALM répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque.

Dispositif de gestion des risques de marché :

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

Un dispositif de limite opérationnelle:

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatif à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur positon courte de change ;
- Les limites relatives aux duration, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites, est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

Value at Risk (VaR)

La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche historique en ce qui concerne l'activité taux, action et OPCVM. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l'activité change, le GCAM retient le calcul de la VaR selon l'approche Riskmetrics. Cette méthode repose sur une matrice de variance-covariance des rendements des cours des différentes devises selon un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d'une journée. Bien que la VaR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le GCAM utilise d'autre moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et Back tests et ce, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

Stress tests

Parallèlement au modèle interne VaR, Le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférent, cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
- Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD.
- Une variation des prix titre de propriété de +/-10% à +/-15%.

Un dispositif de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des risques de Marché. Le management de la banque s'assure via un système de reporting périodique des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

3) Risques ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité , variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

3.1 Risque global de taux

Méthode d'évaluation et de surveillance du risque de taux :

Les principales méthodes d'évaluation et de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux (risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échéancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des GAP's pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la Banque.
- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II »
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pb, 200 Pb (réglementaire) et 300 Pb, sur le PNB et les Fonds Propres économiques de la Banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement de limites est dûment justifié.

Limites fixées en matière de risque de taux et modalités de leur révision:

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) : +/-110 Millions / ou 5% du PNB prévisionnel
- Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires : 20%
- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrds dhs
- Impasses en taux à la tranche « 1-3 mois » : Min -5 Mrs dhs
- Impasses en taux à la tranche « 3-12 mois » : Min -3,5 Mrs dhs
- Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : Min 2 Mrs dhs
- Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : Min -2 Mrds Dhs

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion d'un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite. Au cours de l'exercice 2018, il y a eu révision des limites au titre du risque de taux.

Conclusion sur l'exposition de la banque au risque de taux :

Le CAM est positivement sensible à une augmentation des taux.

Au 31 décembre 2018, l'impact sur un an d'une variation défavorable des taux de 200 Pbs sur le produit net bancaire et les fonds propres réglementaires s'élèvent respectivement à -1,07% et -0.2%, soit à un niveau inférieur aux limites internes.

3.2 Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.)

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant trois scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques ; ratios de concentration...) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de trésorerie et ALM.

Suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au 31 décembre 2018, le LCR du CAM s'est établit à un niveau supérieur au minimum réglementaire requis

4) Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant « le risque de pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des évènements extérieurs ».

Le risque opérationnel présente la caractéristique d'être un risque diffus dont le périmètre est extrêmement large, il concerne l'ensemble des processus de la banque. C'est pour cette raison que la gestion des risques opérationnels est un enjeu majeur qui doit impacter et mobiliser tous les acteurs de la banque.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM permet d'assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels encourus et une mise en place des mesures correctives d'atténuation et de maitrise de ces risques, à travers la mise en place de la cartographie des risques et la mise en place progressive des indicateurs de suivi des risques. Le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels du GCAM au titre de l'exercice 2018 concerne les principales lignes métiers de la Banque ainsi que ses principales filiales.

Ce dispositif est basé sur la mise en place de Saines Pratiques de gestion des risques opérationnels qui sont :

- Une charte claire de gestion des risques opérationnels diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus ;
- Une culture forte du risque opérationnel au sein de l'entreprise ;
- Un reporting interne.

Afin de maîtriser ses risques opérationnels, le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans le système d'amélioration continue :

- Collecter les données sur les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) ;
- Analyser les risques (potentiels) et /ou les incidents (avérés) et évaluer leurs conséquences financières ;
- Alerter les principaux responsables concernés par les dits incidents ;
- Disposer d'outils et d'indicateurs de pilotage à destination à l'ensemble des acteurs pour communiquer les données sur les risques (potentiels) et /ou incident avérés) et apprécier l'exposition aux risques opérationnels ;
- D'engager des actions préventives et correctives qui s'imposent pour réduire les impacts, la probabilité de survenance des incident tout en assurant un suivi régulier.

Politique du GCAM en matière de Risques Opérationnels

La charte et les procédures de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisées en tenant compte des acteurs impliquées dans le processus de gestion et de pilotage des risques opérationnels.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place impliquant un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'évaluation des risques ;
- La collecte et la régularisation des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

La charte de gestion des risques opérationnels groupe définit la politique générale de gestion des risques opérationnels au sein du groupe GCAM, en terme de :

- Modèle de représentation et d'évaluation des risques (définition des concepts, description des référentiels, description des normes)
- Modèle de représentation des indicateurs de suivi des risques et des mécanismes de couverture des risques
- Modèle de collecte des incidents
- Description de l'organisation de la filière « Risques Opérationnels » (acteurs, rôles et responsabilités,...)
- Description des procédures de Gestion des Risques Opérationnels

Organisation de la filière des risques opérationnels

L'organisation de la filière risques opérationnels au niveau groupe s'articule autour de :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, des filiales et au niveau des métiers centraux dans le cadre du processus de collecte des évènements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission de recenser les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques. Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d'actions pour le rénforcement du dispositif de maitrise des risques;
- Des Correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des Filiales chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées.

En termes d'approche générale de gestion l'organisation de la filière Risque opérationnel s'appuie sur deux niveaux de gestion :

- 1er niveau : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l'entité Risques

Opérationnels : celle-ci a notamment en charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d'éclairer leurs décisions en matière d'actions de couverture de ces risques.

- 2ème niveau : la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, des entités chargées du Contrôle permanent à distance au niveau du siège et in situ au niveau du Réseau, et des entités liées à l'Audit pour les entités du siège et à l'inspection pour les entités du réseau.

Principaux outils méthodologiques :

Cartographie des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents).

Deux approches ont été retenues par la fonction Risque Opérationnelle pour l'identification et l'évaluation des risques :

- Approche consistant à rencontrer les opérationnels pour s'exprimer sur les risques portés sur leur activité en les confrontant aux contrôles mis en place (enquêtes par sondage, missions in situ des équipes, contrôle à distance...) ;
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent

Réseau et Siège, Inspection, Audit, Réclamations...).

Au 31/12/2018, Il a été procédé à la mise à jour de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- L'analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l'évaluation qualitative, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour du référentiel des risques opérationnels ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mise en place.

Processus de collecte des événements, incidents et pertes

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte, il a connu une profonde mutation suite à la mise en place d'une solution progicielle de gestion des risques opérationnels à travers les apports fonctionnels suivants :

- La saisie automatisée et simplifiée des évènements ou incidentés détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètres métier ;
- La validation et le suivi des incidents saisis via un worflow de validation par les managers risques opérationnels au niveau du siège permettant d'alimenter directement la base des incidents et des pertes ;
- La détection des incidents via les dispositifs de contrôle internes ou via les relais risques opérationnels permettant de détecter les événements incidents et pertes permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectés.

Le processus de remontée des événements, des incidents et pertes afférents au risque opérationnel peut être décliné en cinq étapes:

- Etape 1 : L'identification des événements, des incidents et des pertes par les acteurs du dispositif ;
- Etape 2 : La saisie des données au niveau du progiciel de gestion des risques ;
- Etape 3 : Le Contrôle et la validation des incidents saisis via un workflow de validation ;
- Etape 4 : Le suivi du statut des régularisations des anomalies des incidents détectées ;
- Etape 5 : La génération des Reporting de suivi des événements, des incidents et des pertes.

Dispositifs de gestion des risques informatique

Les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité informatique dans le cadre des risques opérationnels au sein de la Banque s'articulent autour des axes suivants:

- Veille au respect de la politique de sécurité de l'information (diffusion et mise à jour de la PSI, sensibilisation des collaborateurs aux risques liés à la sécurité informatique, etc.) ;
- Organisation des comités de pilotage et présentation des Reportings et tableaux de bord liés à la sécurité de l'information ;
- Réalisation des audits de sécurité et des mises à niveau liées à la conformité aux directives et réglementations (BAM, DGSSI, loi 09-08, etc.) ;
- Maintien en condition opérationnelle du Plan de Continuité Informatique (réaliser les tests PSI annuels des systèmes critiques, mise en place des nouvelles plateformes de secours, mise à jour périodique du BIA, etc.) ;
- Supervision permanente de la sécurité informatique (applicatif/système/réseau) en utilisant des outils de sécurité (Solution de traçabilité aux bases de données, Solution de traçabilité des accès à privilège, Solution de corrélation des logs, solution de gestion des accès à distance, solution de sécurité WEB, etc.).

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements

de crédit, clientèle).

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

* 20 % pour les créances pré-douteuses,

* 50 % pour les créances douteuses,

* 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes:

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 Portefeuilles de titres

1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des etablissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservé jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le

Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation;

- Participations dans les entreprises liées;

- Titres de l'activité du portefeuille;

- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.6. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.7. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN

en milliers de dh

ACTIF	31/12/18	31/12/17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**4 059 101**	**2 708 028**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**951 903**	**972 476**
. A vue	945 327	953 720
. A terme	6 576	18 756
Créances sur la clientèle	**74 873 000**	**68 826 909**
. Crédits de trésorerie et à la consommation	34 105 064	27 353 475
. Crédits à l'équipement	19 561 340	18 543 329
. Crédits immobiliers	15 730 759	15 583 867
. Autres crédits	5 475 836	7 346 239
Créances acquises par affacturage	**879 141**	
Titres de transaction et de placement	**12 727 785**	**13 200 728**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 186 374	2 653 599
. Autres titres de créance	476 653	681 535
. Titres de propriété	5 064 758	9 865 594
Autres actifs	**3 788 544**	**2 979 467**
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	**735 075**	**589 499**
Créances subordonnées	**1 120**	**1 400**
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	**400 467**	**393 265**
Immobilisations corporelles	**6 564 709**	**5 639 660**
TOTAL ACTIF	**104 980 845**	**95 311 433**

en milliers de dh

PASSIF	31/12/18	31/12/17
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**11 845 398**	**7 300 929**
. A vue	1 773 972	652 678
. A terme	10 071 426	6 648 251
Dépôts de la clientèle	**74 360 052**	**68 127 199**
. Comptes à vue créditeurs	37 578 210	35 637 468
. Comptes d'épargne	12 317 700	11 669 048
. Dépôts à terme	21 881 140	18 897 034
. Autres comptes créditeurs	2 583 001	1 923 648
Titres de créance émis	**5 969 586**	**7 371 979**
. Titres de créance négociables	5 969 586	7 371 979
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance		
Autres passifs	**1 763 674**	**2 282 245**
Provisions pour risques et charges	**1 004 507**	**906 349**
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**7 157**	**7 157**
Dettes subordonnées	**3 022 450**	**2 679 520**
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	**2 408 380**	**2 057 364**
Capital	**4 227 677**	**4 227 677**
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)		
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	**371 965**	**351 016**
TOTAL PASSIF	**104 980 845**	**95 311 433**

HORS BILAN

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
ENGAGEMENTS DONNES	**13 865 163**	**10 299 068**
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	135 649	
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 590 686	5 806 864
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	525 720	937 048
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 613 108	3 555 156
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS		**1 056 445**
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		1 056 445
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**5 830 450**	**5 623 598**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	10 759	6 527
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 769 114	4 160 294
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	59 676	49 478
Produits sur titres de propriété	34 772	31 308
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	435 816	403 184
Autres produits bancaires	520 313	972 806
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**2 211 845**	**2 077 751**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	336 805	274 434
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	901 843	952 510
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	217 923	234 814
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location		
Autres charges bancaires	755 275	615 993
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 618 605**	**3 545 846**
Produits d' exploitation non bancaire	197 708	124 795
Charges d' exploitation non bancaire	91 872	71 160
CHARGES GENERALES D ' EXPLOITATION	**1 874 968**	**1 772 202**
Charges de personnel	1 070 597	1 045 513
Impôts et taxes	34 203	29 000
Charges externes	512 301	449 475
Autres charges générales d'exploitation	56 968	57 811
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	200 900	190 402
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**2 083 834**	**2 772 159**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	793 026	956 291
Pertes sur créances irrécouvrables	944 404	867 776
Autres dotations aux provisions	346 404	948 092
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**841 190**	**1 532 047**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	478 895	820 971
Récupérations sur créances amorties	228 481	87 857
Autres reprises de provisions	133 814	623 219
RESULTAT COURANT	**606 829**	**587 167**
Produits non courants	1 088	36 036
Charges non courantes	205 652	166 105
RESULTAT AVANT IMPOTS	**402 265**	**457 098**
Impôts sur les résultats	30 300	106 081
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**371 965**	**351 016**

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2018

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
1.Produits d'exploitation bancaire perçus	5 830 450	5 623 598
2.Récupérations sur créances amorties	228 481	87 857
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	198 796	160 831
4.Charges d'exploitation bancaire versées	-3 682 970	-3 405 720
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	-255 163	-237 265
6.Charges générales d'exploitation versées	-1 617 100	-1 523 989
7.Impôts sur les résultats versés	-30 300	-106 081
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges Variation de :	**672 194**	**599 230**
8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 574	-462 845
9.Créances sur la clientèle	-7 804 372	-3 323 683
10.Titres de transaction et de placement	327 367	-398 478
11.Autres actifs	-809 078	359 400
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 544 469	871 822
14.Dépôts de la clientèle	6 232 853	1 785 038
15.Titres de créance émis	-1 402 393	1 295 604
16.Autres passifs	-518 571	1 093 626
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	**590 849**	**1 220 485**
III.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	**1 263 043**	**1 819 714**
17.Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	624 058	
19.Acquisition d'immobilisations financières		
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-878 959	-1 913 765
21.Intérêts perçus		
22.Dividendes perçus		
IV.Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	**-254 901**	**-1 913 765**
23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.Emission de dettes subordonnées	342 930	848 989
25.Emission d'actions		
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.augmentation des capitaux propres et assimilés		
28.Intérêts versés		
29.Dividendes versés		-60 000
V.Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	**342 930**	**788 989**
VI.Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	**1 351 073**	**694 938**
VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**2 708 028**	**2 013 090**
VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice	**4 059 101**	**2 708 028**
	028 708 2	
	101 059 4	

ETAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de dh

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/18	31/12/17
+ Intérêts et produits assimilés	4 839 549	4 216 299
- Intérêts et charges assimilées	1 456 570	1 461 758
MARGE D'INTERET	**3 382 979**	**2 754 541**
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION		
+ Commissions perçues	435 816	403 184
- Commissions servies	9 466	9 356
MARGE SUR COMMISSIONS	**426 351**	**393 828**
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-70 083	337 980
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-40 126	-11 851
+ Résultat des opérations de change	97 300	51 855
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	**-12 909**	**377 985**
+ Divers autres produits bancaires	34 772	194 317
- Diverses autres charges bancaires	212 587	174 824
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 618 605**	**3 545 846**
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-78 740	-1 059
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	197 676	124 795
- Autres charges d'exploitation non bancaire	64 336	71 160
- Charges générales d'exploitation	1 874 968	1 772 202
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 798 237**	**1 826 220**
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 030 054	915 239
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	161 354	323 814
RESULTAT COURANT	**606 829**	**587 167**
RESULTAT NON COURANT	**-204 564**	**-130 070**
- Impôts sur les résultats	30 300	106 081
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**371 965**	**351 016**
II - CAPACITE D 'AUTOFINANCEMENT		
+ Resultat net de l'exercice	**371 965**	**351 016**
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des Immobilisations incorporelles et corporelles	200 900	190 402
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des Immobilisations financières	65 485	1 553
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	200 000	809 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes	42 361	34 758
- Reprises de provisions	132 473	570 494
- Plus-values de cession sur immobilisations incorp & corporell	196 836	123 721
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorpo & corpor		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	32	
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	27 536	
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ Capacite d'autofinancement	**578 906**	**692 514**
- Bénéfices distribués		60 000
+ AUTOFINANCEMENT	**578 906**	**632 514**

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/18	31/12/17
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 845 525	69	171 375	523 866	3 540 835	2 020 198
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE		250 000			250 000	486 552
- au jour le jour		250 000			250 000	486 552
- à terme						
PRETS FINANCIERS			6 063		6 063	11 000
AUTRES CREANCES			514		514	7 757
INTERETS COURUS A RECEVOIR		16			16	55
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	2 845 525	250 084	177 953	523 866	3 797 428	2 525 562

CREANCES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			31/12/18	31/12/17
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	1 090 704	68 597	19 279 622	10 762 085	31 201 008	25 081 959
- Comptes à vue débiteurs	1 088 425	68 597	6 280 619	5 887 769	13 325 410	11 219 121
- Créances commerciales sur le maroc	2 279		2 375 530	1 207 920	3 585 729	3 152 962
- Crédits à l'exportation			350 689	23 720	374 409	366 477
- Autres crédits de trésorerie			10 272 784	3 642 676	13 915 460	10 343 399
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 829 551	1 829 551	1 584 880
CREDITS A L'EQUIPEMENT	916 976		9 425 375	8 218 621	18 560 972	17 630 206
CREDITS IMMOBILIERS			6 579 185	8 617 714	15 196 899	15 149 502
AUTRES CREDITS		2 163 638	234 176	1 342 408	3 740 222	5 518 017
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	855 449		23 691		879 140	
INTERETS COURUS A RECEVOIR				2 608 980	2 608 980	2 034 614
CREANCES EN SOUFFRANCE			1 358 693	376 675	1 735 368	1 827 731
TOTAL	2 863 129	2 232 235	36 900 742	33 756 034	75 752 141	68 826 909

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/18	31/12/17
			financiers	non financiers		
TITRES COTES		**7 660 514**	**5 024 419**	**40 339**	**12 725 273**	**13 195 377**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		7 186 374			7 186 374	2 653 599
OBLIGATIONS		474 140			474 140	676 183
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE			5 024 419	40 339	5 064 758	9 865 595
TITRES NON COTES	**2 513**				**2 513**	**5 351**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	2 513				2 513	5 351
TITRES DE PROPRIETE						
TOTAL	2 513	7 660 514	5 024 419	40 339	12 727 786	13 200 729

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	**6 503 901**	**6 503 901**	**6 503 901**			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 589 865	1 589 865	1 589 865			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	4 914 036	4 914 036	4 914 036			
TITRES DE PLACEMENT	**6 159 303**	**6 142 591**	**6 088 130**	**7 140**	**46 203**	**45 600**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	5 493 892	5 497 261	5 442 800	3 985	603	
OBLIGATIONS	490 383	493 538	493 538	3 155	22 500	22 500
AUTRES TITRES DE CREANCE	2 430	2 430	2 430			
TITRES DE PROPRIETE	172 598	149 362	149 362		23 100	23 100
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TOTAL	12 663 203	12 646 491	12 592 030	7 140	46 203	45 600

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

ACTIF	31/12/18	31/12/17
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	**633 872**	**609 421**
Sommes dûes par l'Etat	529 257	505 185
Divers autres débiteurs	104 615	104 236
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	**1 601 762**	**1 490 271**
COMPTES DE REGULARISATION	**1 552 910**	**879 774**
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	3 788 544	2 979 467

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	"Participation au capital en %"	Valeur comptable nette	Provision	Extrait des derniers états de synthèse de la société émetttrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50		230 463	5 796	
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%		8			
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%		100			
SOGETA	Agriculture	-	0,00%		300			
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		531 679	40 472	151
SOCIETE LAITIERE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	-4 286	-11 882	
FRUMAT	Agro Industrie	-	0,00%		14 499			
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200	-	74 137	5 504	
Agricultures & Peches				**14 561**	**15 104**			**151**
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	125 000		102 499	329	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		40 161	1 148	
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		12 511	-564	
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		297 270	8 882	
SWIFT	Service			23				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Service	98 200	10,18%	10 000		174 339	49 928	5 000
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548		206 633	-37 826	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	6 792	1 990	30 623	-1 105	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	6 491	2 174	40 902	3 061	
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	180	-	1 635	-443	
FOND D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 133	5 617	71 627	-3 177	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		4 722	656	
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	7 500		1 972	-499	
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340		298 211	40 140	
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356		154 414	6 483	
ASSALAF AL AKHDAR	Crédit à la consommation	100 000	100,00%	100 000		49 376	-7 100	
CAM GESTION	Gestion d'actif	5 000	100,00%	4 418	582	4 941	196	
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		40 874	8 020	8 000
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59		1 151	151	
BOURSE DE CASABLANCA		387 518	3,00%	11 765		654 580	28 253	
AL AKHDAR BANK	banque participative	300 000	51,00%	153 000		172 463	-46 328	
AFREXIMBANK	Banque	47 500 000	0,06%	4 727		20 178 323	2 182 844	
Banques; Fiances & Services				**491 441**	**10 363**			**13 000**
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		695 675	-63 908	
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	10 000		339	293	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500				
Divers				27 065				
Dotations diverses				202 008	65 018			
TOTAL				**735 075**	**90 484**			**13 151**

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de dh

DESIGNATION	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	31/12/18			31/12/17	31/12/18	31/12/17
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux	1 120		1 120	1 400	120 1	400 1
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	1 120		1 120	1 400	1 120	1 400

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**777 842**	**31 146**			**808 988**	**384 578**	**23 944**		**408 521**	**400 467**
- Droit au bail	20 149				20 149	6 905	1 052		7 957	12 192
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	757 693	31 146			788 839	377 672 754	22 891		400 564	388 275
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 541 937**	**1 625 297**	**542 238**		**8 624 996**	**1 902 277**	**219 317**	**61 306**	**2 060 287**	**6 564 709**
- Immeubles d'exploitation	**1 814 611**	**308 109**	**91 287**	**522 503**	**2 553 935**	**393 269**	**52 138**	**12 974**	**432 433**	**2 121 501**
. Terrain d'exploitation	379 985	3 100	5 774	276 859	654 170					654 170
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 431 012	305 009	85 513	232 325	1 882 833	393 269	52 138	12 974	432 433	1 450 399
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	3 614			13 318	16 932					16 932
- Mobilier et matériel d'exploitation	**815 851**	**35 722**	**23 172**		**828 401**	**674 122**	**43 049**	**23 172**	**693 999**	**134 401**
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	275 476	9 803	20 122		265 157	216 018	11 901	20 122	207 796	57 360
. Matériel Informatique	428 859	21 101	3 036		446 924	377 212	17 306	3 036	391 482	55 442
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	63 905	15			63 920	43 186	11 457		54 643	9 277
. Autres matériels d'exploitation	47 610	4 803	603 13		52 400	37 706	2 385	13 603	40 078	12 322
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	**919 904**	**66 601**	**3 968**	**9 704**	**992 241**	**660 274**	**67 380 672**	**2 107**	**725 548**	**266 693**
- Immobilisations corporelles hors exploitation	**3 812 947**	**1 157 906**	**258 108**	**490 168**	**4 222 577**	**174 612**	**56 748 920**	**23 053**	**208 307**	**4 014 270**
. Terrains hors exploitation	1 010 202		58 095	588 419	532 519					532 519
. Immeubles hors exploitation	891 702	371 178	187 856	71 190	1 003 834	104 284	39 695	15 027	128 951	874 882
. Mobiliers et matériel hors exploitation	105 272	4 111	1 211		108 172	34 973	9 657	1 211	43 419	64 753
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 805 772	782 617	10 946	610	2 578 052	35 354	7 398	815 6	35 937	2 542 115
- Immobilisations en cours	**178 624**	**56 960**	**165 703**	**42 039**	**27 843**					**27 843**
TOTAL	8 319 779	1 656 443	542 238		9 433 984	2 286 854	243 261	61 306	2 468 809	6 965 176

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/18	31/12/17
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			1 113 483	4 577	1 118 060	589 721
VALEURS DONNEES EN PENSION	3 100 357	484 483	253 328		3 838 168	1 490 403
- au jour le jour			253 328		253 328	
- à terme	3 100 357	484 483			3 584 840	1 490 403
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 500 000	1 083 483	1 350 000	353 924	4 287 407	3 655 000
- au jour le jour		377 828			377 828	
- à terme	1 500 000	705 655	1 350 000	353 924	3 909 579	3 655 000
EMPRUNTS FINANCIERS				2 539 241	2 539 241	1 439 979
AUTRES DETTES		24 719	3 745		28 464	66 702
INTERETS COURUS A PAYER	17 556	22	11 943	4 538	34 058	59 123
TOTAL	4 617 913	1 592 706	2 732 498	2 902 280	11 845 398	7 300 929

DEPOTS DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			31/12/18	31/12/17
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	5 258 765	1 098 755	6 971 696	24 218 170	37 547 386	35 602 613
COMPTE D'EPARGNE				12 264 263	12 264 263	11 619 194
DEPOTS A TERME	3 098 341	11 828 569	2 687 644	4 030 003	21 644 557	18 628 707
AUTRES COMPTES CREDITEURS	74 517		995 460	1 513 024	2 583 001	1 923 648
INTERETS COURUS A PAYER				320 844	320 844	353 037
TOTAL	8 431 623	12 927 324	10 654 800	42 346 304	74 360 052	68 127 199

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	792 457	1 403 720
CREDITEURS DIVERS	306 942	329 618
Sommes dûes à l'Etat	193 335	226 284
Sommes dûes aux organismes de prévoyance	47 344	43 163
Sommes diverses dûes au actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	38 967	33 083
Divers autres créditeurs	14 728	14 520
COMPTES DE REGULARISATION	664 275	548 907
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 763 674	2 282 245

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

PROVISIONS

en milliers de dh

	31/12/18	Dotations 2018	Reprises 2018	Autres variations 2018	31/12/18
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	**4 605 966**	**941 365**	**638 220**		**4 909 111**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 086 372	792 446	478 501		4 400 317
Titres de placement	107 822	82 854	145 075		45 600
Titres de participation et emplois assimilés	39 248	65 485	14 250		90 484
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	372 524	580	394		372 711
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**906 349**	**280 919**	**119 565**	**-63 196**	**1 004 507**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 193				20 193
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	765 000	200 000	118 223		846 777
Provisions pour autres risques et charges	104 474	80 919	1 342	-63 196	120 856
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5 512 315	1 222 283	757 784	-63 196	5 913 618

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

en milliers de dh

Rubriques	31/12/18	31/12/17
Subventions d'investissement	**3 578**	**3 578**
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions recues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
Fonds de garantie Union Européenne	**3 578**	**3 578**
TOTAL	7 157	7 157

DETTES SUBORDONNEES

en milliers de dh

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant del'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
Dirhams	140 500		4,42%	7 ANS		140 500				
Dirhams	70 000		4,11%	7 ANS		70 000				
Dirhams	180 000		3,56%	10 ANS		180 000				
Dirhams	500 000		4,10%	10 ANS		500 000				
Dirhams	1 000 000		4,22%	10 ANS		1 000 000				
Dirhams	350 000		4,43%	10 ANS		350 000				
Dirhams	759 500		4,80%	10 ANS		759 500				
TOTAL	3 000 000					3 000 000				

CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

CAPITAUX PROPRES	31/12/17	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/18
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	**2 057 364**	**351 016**		**2 408 380**
Réserve légale	44 596	17 551		62 147
Autres réserves	569 647	333 465		903 113
Primes d'émission, de fusion et d'apport	**1 443 120**			**1 443 120**
Capital	**4 227 677**			**4 227 677**
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)				
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	**351 016**	**-351 016**	**371 965**	**371 965**
TOTAL	6 636 057		371 965	7 008 021

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Opérations de change à terme	**3 749 444**	**9 107 475**
Devises à recevoir	1 327 086	2 677 227
Dirhams à livrer	960 818	1 910 875
Devises à livrer	920 839	223 638 2
Dirhams à recevoir	540 701	151 881 1
Dont swaps financiers de devises		
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	3 749 444	9 107 475

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

en milliers de dh

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	**40 162**	**156 930**	**171 283**	**25 809**
B. T.V.A. Récupérable	**5 005**	**138 071**	**126 590**	**16 486**
. sur charge	3 779	104 466	95 429	12 816
. sur immobilisations	1 226	33 605	31 162	3 670
C. T.V.A. due ou crédit de	**35 156**	**18 859**	**44 692**	**9 322**

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Engagements de financement et de garantie donnés	**13 865 163**	**10 299 068**
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	135 649	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 590 686	5 806 864
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	525 720	937 048
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 613 108	3 555 156
Engagements de financement et de garantie reçus		**1 056 445**
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		1 056 445
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Intérêts perçus	**4 839 549**	**4 216 299**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	10 759	6 527
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 769 114	4 160 294
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	59 676	49 478
Intérêts servis	**1 456 570**	**1 461 758**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	336 805	274 434
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	901 843	952 510
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	217 923	234 814
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTÉRÊTS	3 382 979	2 754 541

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

en milliers de dh

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons duTrésor et valeurs assimilées	1 390 540	1 390 540	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	1 390 540	1 390 540	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 116 106	6 116 106	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	6 116 106	6 116 106	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
ACTIF :	**3 861 768**	**3 417 208**
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	155 941	106 593
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	523 866	299 834
Prêts de tresorerie a terme		186 552
Créances sur la clientèle	2 817 194	2 443 500
Titres de transaction et de placement et invest	364 767	372 627
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		8.101
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	**3 861 768**	**3 417 208**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 577	1 231
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 034 900	1 374 160
Dépôts de la clientèle	641 667	323 349
Emprunts de trésorerie à terme		48 130
Titres de créance émis		
Autres passifs	180 624	1 670 337
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subdordonnées		
HORS BILAN :	**1 646 134**	**1 846 695**
Engagements donnés	1 646 134	1 846 695
Engagements reçus		

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

en milliers de dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
31/12/2018	Terrain d'exploitation	5 774		5 774	161 974	81 799	
	Immeubles d'exploitation. Bureaux	85 513	12 974	72 540			
	Autres immobilisations corporelles d'exploitation	3 968	2 107	1 861			
	Mobilier et Matériel de bureau '(dons)	133	133				
	Matériel Informatique '(dons)	813	813				
	Mobilier et Matériel de bureau	19 990	19 990		180	180	
	Matériel Informatique	2 223	2 223				
	Autres Matériels d'exploitation	14	14				
	Mobilier et Matériel Hors Exploitation	1 211	1 211				
	Terrains hors exploitation	58 095		58 095	461 905	114 858	
	Immeubles hors exploitation	295 553	15 027	280 526			
	Autres immobilisations corporelles hors exploitation	10 946	6 815	4 131			
	Frais d'acquisition des immobilisations-Hors exploitation	10 881	6 586	4 295			
	Immeuble Hors exploitation-E.C '(Retrait)	57 983		57 983			
	Immeuble exploitation-E.C '(Retrait)	22		22			
		553 119	**67 892**	**485 227**	**624 058**	**196 836**	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

en milliers de dh

CATEGORIE DES TITRES	31/12/18	31/12/17
Titres de participations & titres de placement	34 772	31 308
TOTAL	34 772	31 308

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2018

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
PRODUITS	**520 313**	**809 798**
Gains sur les titres de transaction	205 622	661 520
Plus value de cession sur titres de placement	42 877	31 485
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	145 075	47 062
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	126 739	69 731
CHARGES	**533 222**	**431 813**
Pertes sur les titres de transaction	275 705	323 540
Moins value de cession sur titres de placement	145 225	11 391
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	82 854	79 007
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	29 439	17 876
RESULTAT	**-12 909**	**377 985**

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
CHARGES DU PERSONNEL	**1 070 597**	**1 045 513**
Dont salaires & appointements	114 424	117 517
dont charges d'assurances sociales	82 965	80 221
dont charges de retraite	100 250	97 806
dont charges de formation	16 167	17 385
dont autres charges de personnel	756 790	732 584
IMPOTS ET TAXES	**34 203**	**29 000**
Taxes urbaines & taxes d'élidité	5 877	4 544
Patente	21 855	14 730
Autres impôts & taxes	6 471	9 726
CHARGES EXTERNES	**512 301**	**449 475**
- Loyers de crédit-bail et de location	105 053	100 433
- Frais d'entretien et de réparation	97 167	85 136
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	38 976	29 141
- Transports et déplacements	38 870	40 109
- Publicité,publications et relations publiques	33 979	30 950
- Autres charges externes	198 256	163 706
AUTRES CHARGES GÉNÉRALE D'EXPLOITATION	**56 968**	**57 811**
DOTATIONS AUX AMORTISS. ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	**200 900**	**190 402**
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**1 874 968**	**1 772 202**

COMMISSIONS

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
COMMISSIONS PERCUES :	**495 310**	**455 828**
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle (1)	59 494	52 644
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 387	1 803
Commissions sur fonctionnement de compte	165 571	155 464
sur moyens de paiement	191 198	171 847
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	76 660	74 070
Commissions sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSEES	**9 466**	**9 356**
sur opérations avec les établissements de crédit (2)		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	9 466	9 356

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	31/12/17	31/12/18	31/12/17	31/12/18
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 420	2 254	410 517	372 423
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	47	50	1 101 819	1 365 054
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	6	6	696 900	696 600
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Produit Net Bancaire	3 618 605	3 545 846
Résultat Brut d'exploitation	1 798 237	1 826 220
Résulat avant impôt	402 265	457 098

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

en milliers de dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		**B- Affectation des résultats**	
Décision de l'Assemblée Générale du 31 mai 2018			
Report à nouveau		Réserve légale	17 551
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	333 465
Résultat net de l'exercice	351 016	Report à nouveau	
Prélèvement sur les bénéfices		Résultats nets en instance d'affectation	
Autres prélèvements			
TOTAL A	**351 016**	**TOTAL B**	**351 016**

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
Autres produits bancaires	**520 313**	**972 806**
- Gains sur titres de transaction	205 622	661 520
- Plus-values de cession sur titres de placement	42 877	31 485
- Produits sur opérations de change	126 739	69 731
- Divers autres produits bancaires		163 008
Reprises de provisiosn sur depreciations des titres de placement	145 075	47 062
Autres charges bancaires	**755 275**	**615 993**
- Charges sur emprunts de titres	8 813	2 712
- Pertes sur Titres actions / OPCVM	266 892	320 827
- Charges sur titres de placements		5 580
- Moins values sur titres de placement	145 225	11 391
- Charges sur moyens de paiement		
- Cotisation au fonds de garantie	120 873	119 350
- Charges opération de change	29 439	17 876
- Commissions sur achats et cession de titres	9 466	9 356
- Autres charges	91 715	49 894
- Provisions sur titres	82 854	79 007
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
Produits d'exploitation non bancaire	**197 708**	**124 795**
Dont plus values de cession d'immobilisation	196 836	
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	871	124 795
Charges d'exploitation non bancaire	**91 872**	**71 160**
Charges sur valeurs et emplois divers	91 872	71 160
dont moins values de cession d'immobilisation	**27 536**	
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**2 083 834**	**2 772 159**
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**841 190**	**1 532 047**
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	1 088	36 036
Charges non Courantes	205 652	166 105

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

en milliers de dh

I. DETERMINATION DU RESULTAT		31/12/18	31/12/17
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	**(+ ou -)**	**606 829**	**587 167**
. Réintégrations fiscales	(+)	656 459	5 430
. Déductions fiscales	(-)	371 608	295 010
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	891 680	297 587
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	329 921	110 107
. Résultat courant après impôts	**(=)**	**561 758**	**187 480**

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

en milliers de dh

	Exercice 2018	
I - RESULTAT NET COMPTABLE	**402 265**	
. Bénéfice net	402 265	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	**656 459**	
Cadeaux publicitaires		
Excédent dotation aux amortissements voitures de service/ propriété		
Amortissement ecarts de conversion		
III - DEDUCTIONS FISCALES		**1 031 549**
	1 058 724	**1 031 549**
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		27 175
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		27 175
. Déficit net fiscal		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture (1)	31/12/2018
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	28/02/2019

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

DATES		INDICATIONS DES EVENEMENTS
	- Favorables	Néant
	- Défavorable	Néant

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

en milliers de dh

Montant du capital	4 227 677
Montant du capital social souscrit et non appelé	
Valeur nominale des titres	100

Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précedent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	**75,2%**
MAMDA	3 134 311	3 134 311	**7,4%**
MCMA	3 134 311	3 134 311	**7,4%**
CDG	4 227 678	4 227 678	**10%**
TOTAL	**42 276 765**	**42 276 765**	**100%**

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de dh

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**10 037 628**	**9 322 733**	**8 182 728**
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE	**5 388 395**	**5 134 286**	**4 858 713**
1- Produit net bancaire	3 618 605	3 545 846	3 449 760
2- Résultat avant impôts	402 265	457 098	479 342
3- Impôts sur les résultats	30 300	106 081	171 321
4- Bénéfices distribués		60 000	84 047
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	1 337 225	965 260	674 244
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 070 597	1 045 513	1 027 733
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre)	3 902	3 828	3 824

TITRES DE CREANCES EMIS

en milliers de dh

Nature	Caractéristiques				Principal	"Intérêts Courus"	Total
	Date souscription	Date échéance	Maturite	Taux			
CDN	03/11/2014	03/11/2019	5 ANS	4,04	224 000	1 458	225 458
CDN	02/12/2014	02/12/2019	5 ANS	3,92	20 000	63	20 063
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	50 000	1 435	51 435
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	600 000	17 218	617 218
CDN	19/04/2017	19/04/2024	7 ANS	3,71	500 000	13 191	513 191
CDN	31/08/2017	31/08/2019	2 ANS	2,90	100 000	983	100 983
CDN	20/02/2018	19/02/2019	52 SEMAINES	2,70	867 200	20 423	887 623
CDN	20/02/2018	20/02/2020	2 ANS	2,86	400 000	9 978	409 978
CDN	26/03/2018	25/03/2019	52 SEMAINES	2,63	142 000	2 905	144 905
CDN	02/04/2018	02/04/2020	2 ANS	2,80	460 000	9 767	469 767
CDN	02/04/2018	01/04/2019	52 SEMAINES	2,61	310 000	6 136	316 136
CDN	25/07/2018	24/07/2019	52 SEMAINES	2,75	60 000	729	60 729
CDN	25/07/2018	27/07/2020	2 ANS	2,94	130 000	1 688	131 688
CDN	25/07/2018	23/01/2019	26 SEMAINES	2,63	10 000	116	10 116
CDN	26/07/2018	25/07/2019	52 SEMAINES	2,80	250 000	3 072	253 072
CDN	03/08/2018	01/02/2019	26 SEMAINES	2,63	65 000	712	65 712
CDN	03/08/2018	02/08/2019	52 SEMAINES	2,74	510 000	5 823	515 823
CDN	06/08/2018	06/08/2020	2 ANS	2,95	150 000	1 807	151 807
CDN	06/08/2018	05/08/2019	52 SEMAINES	2,74	80 000	895	80 895
CDN	19/09/2018	18/09/2019	52 SEMAINES	2,76	200 000	1 579	201 579
CDN	02/10/2018	01/10/2019	52 SEMAINES	2,80	150 000	1 050	151 050
CDN	18/10/2018	17/10/2019	52 SEMAINES	2,80	527 000	3 033	530 033
CDN	18/10/2018	18/04/2019	26 SEMAINES	2,64	60 000	326	60 326

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

PASSIF ÉVENTUEL

"Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision "

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS, DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés								
Créances sur La clientèle	8 873 412							8 873 412
Titres de placement & Titres d'investissements								
Créances subordonnes								
TOTAL EMPLOIS	8 873 412							8 873 412

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	1 515 403	400 000	695 000	2 600 000	820			5 211 223
Dettes envers la clientèle	3 781 021	3 199 128	4 240 725	7 206 711	99 475	9 678		18 536 738
Titres de créance émis	30 000	1 743 000	1 300 000	2 680 500	242 008	751 992	500 000	7 247 500
Certificats de dépôt émis								
Bons de sociétés de financement émis								
Emprunts obligataires émis								
Autres titres de créance émis								
Fonds publics affectes								
Dettes subordonnées					160 000	140 500	2 359 500	2 660 000
TOTAL RESSOURCES	5 326 424	5 342 128	6 235 725	12 487 211	502 303	902 170	2 859 500	33 655 461

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

		Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre	Montant global des risques	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
4	5 828 632	4 216 395	1 107 912	504 325

ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES ET IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	31/12/18
Créances en Souffrance Brut	36 429	6 163 835
Watchlist	27	2 813 566

EFFECTIF

en nombre

	31/12/18	31/12/17
Effectifs rémunérés	3 931	3 872
Effectifs utilisés	3 931	3 872
Effectifs équivalent plein temps	3 931	3 872
cadres équivalent plein temps	2 512	2 251
Employés équivalent plein temps	1 419	1 621
Dont effectifs employés à l'étranger		

RÉSEAU

en nombre

	31/12/18	31/12/17
Guichets permanents	518	548
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	518	548
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	31/12/18	31/12/17
Comptes courants	104 590	92 549
Comptes chèques, hors MRE	432 571	411 599
Comptes MRE	15 101	15 664
Comptes d'affacturage	19	
Comptes d'épargne	652 058	574 164
Comptes à terme et bons de caisse	2 934	2 955
TOTAL	1 207 273	1 096 931

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 31/12/2018 :

en milliers de dh

Date	Montant initial (En KDH)	Capital restant (En KDH)	Maturité	Taux en vigueur
2015	140.500	140.500	7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759.500	759.500	10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70.000	70.000	7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180.000	180.000	10 ANS	3,56% (variable)
2016	350.000	350.000	10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1.000.000	1.000.000	10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500.000	500.000	10 ANS	4,10 % (fixe)

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2018

FONDS PROPRES

en milliers de dh

En KDH	31/12/18	31/12/17
FONDS PROPRES	**9 905 369**	**9 374 553**
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	**6 627 465**	**6 290 124**
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	6 627 465	6 290 124
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
-Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
-Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	1 275 078	920 663
Autres réserves	62 147	44 596
Autres immobilisations incorporelles	-422 840	-433 041
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1	84 567	173 217
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres	-42 284	-86 108
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		-
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	**3 277 904**	**3 084 429**
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	2 929 800	2 679 520
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	383 232	485 261
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres	-35 128	-80 352
Eléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire	**-380 557**	**-432 040**
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-422 840	-433 041
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1	84 567	173 217
Elément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1	-42 284	-86 108
Elément à déduire à raison de 50% des fonds propres de cathegorie2 (T2)	-42 284	-86 108
TOTAL RISQUES	**5 839 740**	**5 584 972**
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	5 175 030	5 017 943
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	133 999	63 940
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	530 711	503 089
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	**9,08%**	**9,01%**
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	**13,57%**	**13,43%**

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

en milliers de dh

VENTILATION DES RISQUES		31/12/18		31/12/17	
		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	5 785 214		5 085 921	
	ECA	2 938 400	1 129 653	1 909 524	380 272
	Entreprises	48 012 590	28 169 517	52 164 221	32 381 371
	Clientèle de détail	39 276 476	22 017 319	28 931 829	16 129 457
	autre actif	20 907 433	13 371 393	18 433 816	11 699 140
	TOTAL	**116 920 113**	**64 687 881**	**106 525 311**	**60 590 240**
Risque de marche (risque de change)			1 674 988		799 250
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			6 633 882		6 288 611

AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	Néant
Etat des dérogations	Néant
Etat des changements de méthode	Néant
Actifs éventuels	Néant

ICAAP

Dans le cadre de Pilier II des accords Bâle II, Le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur.
Ledit processus repose sur 5 principes directeurs :

- Stratégie et modèle d'activité
- Identifier et mesurer les risques
- Evaluer et quantifier les risques
- Composition et allocation des fonds propres internes
- Stress tests internes

Fidaroc Grant Thornton
L'instinct de la croissance
Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A (CAM)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX
PÉRIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Deloitte.
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca, Maroc

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018. Cette situation qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10.037.628, dont un bénéfice net de KMAD 371.965 relève de la responsabilité des organes de gestion du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A. établis au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Président

DELOITTE AUDIT
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78
Fawzi BRITEL
Associé